

**Assemblée générale**

Distr. générale
15 décembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 138 de l'ordre du jour

Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste

**Rapport sur l'exécution du budget de la Mission
intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007
au 30 juin 2008**

Rapport du Secrétaire général**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
A. Généralités	4
B. Exécution du budget	5
C. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	6
D. Activités d'appui de la Mission	6
E. Tableaux budgétaires axés sur les résultats	7
III. Exécution du budget	51
A. Ressources financières	51
B. Répartition mensuelle des dépenses	52
C. Autres recettes et ajustements	53
D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	53
E. Valeur des contributions non budgétisées	54
IV. Analyse des écarts	54
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	58



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (processus politique, secteur de la sécurité et état de droit, gouvernance, développement et coordination des activités humanitaires, et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	60 677,4	59 225,0	1 452,4	2,4
Personnel civil	58 965,4	57 972,7	992,7	1,7
Dépenses opérationnelles	49 953,5	45 435,7	4 517,8	9,0
Montant brut	169 596,3	162 633,4	6 962,9	4,1
Recettes provenant des contributions du personnel	7 490,9	6 729,7	761,2	10,2
Montant net	162 105,4	155 903,7	6 201,7	3,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	169 596,3	162 633,4	6 962,9	4,1

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	34	33	2,9
Police des Nations Unies	1 045	954	8,7
Unités de police constituées	703	581	17,4
Personnel recruté sur le plan international	429	323	24,7
Personnel recruté sur le plan national	756	672	11,1
Volontaires des Nations Unies	131	117	10,7

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés^a</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Postes de temporaire			
Personnel recruté sur le plan international ^{c, d}	9	3	66,7
Personnel recruté sur le plan national ^{c, e}	177	123	30,5
Volontaires des Nations Unies ^e	3	1	66,7

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

^c Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^d Dont trois postes de l'Équipe Déontologie et discipline et six postes à l'appui des unités de police constituées.

^e Postes à l'appui des unités de police constituées.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, (exercice 2007/08) présenté par le Secrétaire général dans son rapport du 20 avril 2007 (A/61/871 et Corr.1), s'élevait à un montant brut de 153 187 500 dollars (montant net : 147 126 300 dollars). Il couvrait le déploiement de 34 observateurs militaires, 1 748 policiers – 1 045 membres de la police des Nations Unies et 703 membres d'unités de police constituées – 429 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 756 agents recrutés sur le plan national et 131 Volontaires des Nations Unies.

2. Comme l'a recommandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 28 de son rapport sur le financement de la MINUT (A/61/852/Add.17), l'Assemblée générale a ouvert, par sa résolution 61/249 C, un crédit d'un montant brut de 153 159 800 dollars (montant net : 147 108 700 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2007/08.

3. Dans une note à l'Assemblée générale sur les modalités de financement de la MINUT (A/62/796), le Secrétaire général a indiqué que des ressources supplémentaires d'un montant brut de 16 436 500 dollars seraient nécessaires pour l'exercice 2007/08, les besoins opérationnels de la Mission ayant changé parce que le retrait prévu des membres de la police des Nations Unies avait dû être différé en raison de l'insécurité qui régnait dans la zone de la Mission, ce qui avait entraîné des dépenses supplémentaires pour financer la poursuite du déploiement des unités de police constituées et de la Police des Nations Unies jusqu'à la fin de l'exercice.

4. Comme l'a recommandé le Comité consultatif au paragraphe 50 de son rapport sur le financement de la MINUT (A/62/781/Add.11), l'Assemblée générale a ouvert, dans sa résolution 62/258, un crédit supplémentaire d'un montant brut de 16 436 500 dollars (montant net : 14 996 700 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2007/08.

5. En conséquence, le montant total brut des crédits approuvés par l'Assemblée générale au titre du fonctionnement de la MINUT dans ses résolutions 61/249 C et 62/258 s'élève à 169 596 300 dollars (montant net : 162 105 400 dollars). Ce montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Généralités

6. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 1704 (2006) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Le mandat relatif à l'exercice considéré est énoncé dans les résolutions 1745 (2007) et 1802 (2008), par lesquelles le Conseil l'a prorogé jusqu'au 26 février 2009.

7. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de consolider la sécurité et la stabilité dans un Timor-Leste indépendant.

8. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux figurant à la section E ci-après pour chaque composante (processus politique; secteur de la sécurité et état de droit; gouvernance, développement et coordination des activités humanitaires; et appui).

9. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2007/08, effectuée sur la base de tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

10. Au cours de l'exercice, la Mission a mis davantage l'accent sur la réforme, la restructuration et la reconstruction de la Police nationale du Timor-Leste et des forces armées du Timor-Leste, l'objectif étant de leur permettre de travailler plus efficacement et d'assurer la stabilité à l'intérieur des frontières nationales, de lutter contre la criminalité et de veiller au retour et à la réintégration de toutes les personnes déplacées. En raison de l'insécurité qui régnait à Dili et dans les districts, comme en témoignaient la tentative d'assassinat contre le Président et l'agression contre le Premier Ministre le 11 février 2008, la Mission a maintenu durant la période considérée quatre unités de police constituées (outre une cinquième unité déployée au moment des élections). Tout en poursuivant sa mission intérimaire de maintien de l'ordre, la Police des Nations Unies déployée au Timor-Leste a joué un rôle important dans le renforcement des capacités de la Police nationale.

11. La MINUT a contribué au renforcement de la justice et du secteur des droits de l'homme en élaborant un cadre juridique pour officialiser les mécanismes traditionnels de justice, qui restaient en dehors du système formel. Elle a également mis en avant la nécessité de disposer d'un système de justice qui agisse promptement, de renforcer le système carcéral et de conclure l'enquête sur les crimes et violations graves commis lors des événements de 1999 si l'on voulait améliorer la situation relative aux droits de l'homme dans le pays.

12. La Mission s'est davantage employée à assister les autorités timoraises sur les questions concernant la gouvernance, le retour et la réintégration sociale des personnes déplacées et le développement socioéconomique, les aidant à mettre en place le Programme de promotion de l'emploi des jeunes et à élaborer le décret législatif sur la structure du Secrétariat d'État à la promotion de l'égalité et une résolution portant création d'un poste de coordonnateur des questions d'égalité des sexes dans tous les ministères. Pour ce qui est du pacte international, la première réunion des partenaires de développement du Timor-Leste, organisée après l'adoption du pacte par le Conseil des ministres, a rassemblé environ 350 représentants de donateurs bilatéraux et multilatéraux.

C. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

13. La Mission a entrepris diverses activités complémentaires en coopération et coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et tous les partenaires intéressés, pour aider le Gouvernement et les institutions compétentes à élaborer des politiques de lutte contre la pauvreté et de croissance économique et à faire en sorte qu'elles soient mises en œuvre dans le cadre du pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale.

14. La MINUT a également fourni des services divers à l'équipe de pays des Nations Unies, notamment des services d'aviation et de communications, des cartes SIG (Système d'information géographique) et des services de traduction et d'interprétation, de sécurité statique, d'escorte et de conseils.

D. Activités d'appui de la Mission

15. La Mission a fourni un appui efficace et rationnel dans les domaines de l'administration, de la logistique et de la sécurité à 33 militaires, 954 membres de la Police des Nations Unies, 581 membres d'unités de police constituées et 948 fonctionnaires civils, dont les 124 agents chargés d'appuyer les unités de police constituées.

16. Au cours de l'exercice 2007/08, la MINUT a géré son quartier général à Dili, quatre centre régionaux (Bacau, Suai, Maliana et Oecussi) et huit bureaux de police dans les sous-districts, appuyé les activités de 13 postes de police de district, construit, rénové ou modernisé 61 installations, entretenu 3 camps et 9 locaux à usage de bureaux, installé 60 fosses septiques dans la zone de la Mission et établi et distribué 8 462 cartes.

17. La Mission a également géré un important parc de 1 078 véhicules, dont 143 appartenant aux contingents, achevé l'installation du système « Carlog » dans 801 véhicules, utilisé quatre hélicoptères et un avion, assuré des services fiables de transmission de la voix et des données et fourni un appui informatique à son personnel militaire, civil et de police.

18. Au cours de l'exercice considéré, la MINUT a étoffé ses programmes de formation, notamment en organisant une campagne de sécurité routière dans l'ensemble de la Mission, en formant 3 661 de ses membres à la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels ainsi qu'aux règles de conduite et de discipline et en menant des activités de sensibilisation et de formation de base concernant le VIH/sida auprès de 1 346 membres de son personnel, dont 39 éducateurs.

19. La situation ayant évolué sur le plan de la sécurité, la Mission a dû modifier son concept d'opérations et différer le retrait prévu des membres de la Police des Nations Unies, ce qui a nécessité un personnel d'appui et des ressources financières supplémentaires. La Mission a donc maintenu 186 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur les plans international et national, dont 160 postes d'assistant linguistique pour appuyer la Police des Nations Unies.

20. La MINUT a commencé à renforcer l'équipement de son centre médical de niveau I faute de pouvoir créer un centre médical de niveau II dans la zone de la Mission. Les services médicaux ont par ailleurs été fortement entravés par

l'impossibilité d'obtenir sur le marché un hélicoptère qui permette à la Mission d'effectuer ses opérations de sauvetage et d'évacuation.

E. Tableaux budgétaires axés sur les résultats

Composante 1 : processus politique

21. Après les élections nationales, qui se sont déroulées avec succès, toute une série de réunions et de débats a été organisée à différents niveaux de la société timoraise pour promouvoir la réconciliation nationale et appuyer la consolidation d'un cadre démocratique et pacifique. La Mission a continué de souligner la nécessité de résoudre les problèmes cruciaux qui se posaient sur le plan politique et celui de la sécurité dans le cadre d'un processus de participation et de collaboration. Le Représentant spécial du Secrétaire général a ainsi eu chaque semaine des entretiens en tête-à-tête avec le Président et le Premier Ministre et il a régulièrement rencontré le Président du Parlement. Il s'est également entretenu toutes les semaines avec le chef de l'opposition en vue que celle-ci joue un rôle réel et constructif. Il a en outre organisé des réunions mensuelles avec des représentants de la société civile et les dirigeants de tous les partis politiques. Les réunions du Comité de coordination de haut niveau et du Forum de coordination trilatérale ont continué d'être des moments privilégiés permettant à la MINUT et au Gouvernement timorais de collaborer et de rechercher un consensus.

22. L'efficacité des mécanismes de dialogue et de coordination déjà créés par le Gouvernement et la MINUT s'est avérée au lendemain des attentats qui ont visé le 11 février 2008 le Président et le Premier Ministre. Les initiatives de bons offices ont rendu possible l'échange d'informations, le renforcement de l'unité entre les acteurs politiques et la coordination des mesures de sécurité. Elles ont également permis, dans une perspective plus large, d'encourager les bonnes pratiques de gouvernance démocratique, notamment la prise de décisions fondées sur des politiques et des plans établis par les institutions. La Mission a concouru à l'ensemble de ces efforts en menant des activités d'information à l'échelle nationale.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès sur la voie de la réconciliation nationale au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus

Réunions périodiques et dialogue entre partis politiques, acteurs politiques et société civile

Indicateurs de succès effectifs

Le Président a eu régulièrement des entretiens, en groupe ou en tête-à-tête, avec les représentants de l'ensemble des partis politiques et participé à 8 dialogues communautaires au niveau du district pour débattre des questions d'intérêt national. Le Ministère de la solidarité sociale a commencé à recruter les membres des 5 équipes qui seront chargées de mener le dialogue à l'échelle nationale.

Le dialogue à divers niveaux entre les partis politiques et les acteurs politiques a été facilité par la MINUT, grâce à la tenue de réunions périodiques, dont 6 rassemblant les principales organisations de la société civile timoraise sous l'égide du Représentant spécial du Secrétaire général.

Réunions hebdomadaires entre le Président et le Premier Ministre; réunions régulières entre Président, Premier Ministre, Président du Parlement national et représentants de partis d'opposition

Le Comité de coordination de haut niveau a tenu 9 réunions (dont 1 avec la participation du Président, du Premier Ministre, du Président du Parlement national et du Secrétaire général du Frente Revolucionária do Timor-Leste Independente (FRETILIN).

Le Forum de coordination trilatérale a tenu 19 réunions avec le Premier Ministre et les chefs des Forces armées du Timor-Leste et de la Police nationale.

Le Représentant spécial du Secrétaire général a exercé ses bons offices lors des consultations individuelles qu'il a tenues chaque semaine avec le Président, le Premier Ministre et le Secrétaire général du FRETILIN pour échanger des vues et des informations.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions hebdomadaires de haut niveau entre le Représentant spécial du Secrétaire général et le Premier Ministre sur des questions clefs, dont la réconciliation politique	42 Réunions	Le Représentant spécial du Secrétaire général a continué de tenir des réunions de haut niveau pour promouvoir le respect des principes de la gouvernance démocratique et de l'état de droit, notamment avec le Président, le Président par intérim, le Président du Parlement national et le chef de l'opposition.
Réunions bimensuelles de coordination de haut niveau entre le Représentant spécial et le Président, le Premier Ministre et le Président du Parlement national sur toutes questions ayant trait au mandat de la MINUT	Oui	Conformément à leur mandat, le Comité de coordination de haut niveau et le Forum de coordination trilatérale ont tenu des réunions tous les 15 jours, sauf lorsque le Président, le Premier Ministre et le Représentant spécial se trouvaient à l'étranger. Le Forum a également tenu des réunions opérationnelles deux fois par mois. Au cours de l'exercice à l'examen, le Comité de coordination de haut niveau a tenu 9 réunions et le Forum de coordination trilatérale en a tenu 19. La déclaration de l'état de siège, au lendemain des attentats du 11 février 2008, a entraîné une diminution du nombre de réunions. En revanche, le Premier Ministre a tenu un plus grand nombre de réunions bilatérales avec la Force de sécurité internationale ainsi qu'avec les principaux partenaires donateurs (notamment l'Australie et les États-Unis d'Amérique) et d'autres groupes spéciaux créés par le Gouvernement.
Conseils dispensés au Gouvernement et à d'autres institutions compétentes, telles que les partis politiques, les organisations non gouvernementales et d'autres représentants de la société civile, dans le cadre de réunions périodiques consacrées au dialogue politique et à la réconciliation	Oui	15 réunions avec les partis politiques et 6 réunions avec les représentants de la société civile

Missions de bons offices auprès des institutions publiques et d'organes du Gouvernement, des partis politiques et des organisations locales, en particulier par l'entremise de 4 bureaux régionaux de la Mission

Oui Tenue régulière de réunions informelles avec des agents de l'État, des membres des institutions chargées de la sécurité, des administrateurs de district et de sous-district, des chefs de village et de canton, des représentants de la société civile, des représentants de groupes confessionnels et des membres d'associations féminines

Le Représentant spécial a tenu des réunions fréquentes et régulières avec le Président, le Président par intérim, le Premier Ministre, le Président du Parlement national et le chef de l'opposition.

Réunions trimestrielles avec des partenaires internationaux (notamment Union européenne, Club de Madrid et Norvège) en vue de coordonner les efforts visant à faciliter le dialogue national

Oui Le Représentant spécial a tenu des réunions périodiques avec des membres du corps diplomatique (18 partenaires, notamment les représentants de l'Australie, du Brésil, des États-Unis d'Amérique, de l'Indonésie, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et de la Commission européenne) ainsi qu'avec le Président de la Commission européenne, le Secrétaire général du Conseil européen, le Directeur général de la Direction générale du développement (Commission européenne), le Président de l'Union européenne, le Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire et le Secrétaire de la Commission de Venise.

Le Représentant spécial s'est rendu en visite officielle au Japon du 6 au 8 septembre 2007 et du 14 au 23 juin 2008, en Australie et en Nouvelle-Zélande où il a rencontré les Ministres des affaires étrangères et de la défense et d'autres importants interlocuteurs.

2 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité concernant le Timor-Leste

2 Rapports

Conseils dispensés au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant la mise en œuvre d'un « pacte international » entre le Timor-Leste et la communauté internationale sur le dialogue politique et la réconciliation entre les communautés

Oui Après les consultations menées en 2007 par la MINUT sur les priorités nationales, les partenaires de développement du Timor-Lest ont adopté le « Pacte international » (appelé aujourd'hui « Priorités nationales 2008 ») à la réunion qui s'est tenue du 27 au 29 mars 2008. Les progrès effectués dans les 6 domaines prioritaires énoncés dans les « Priorités nationales 2008 » ont permis d'avancer sur la voie du dialogue politique et de la réconciliation.

6 groupes de travail (un groupe par domaine) sont chargés de suivre la mise en application des « Priorités nationales 2008 ». La MINUT est membre du secrétariat qui oriente les activités de suivi, contribue à la formulation des recommandations sur les mesures à prendre et tente de trouver une solution aux problèmes d'exécution ou obstacles rencontrés par les groupes de travail.

Conseils dispensés au Gouvernement, dans le cadre de réunions, concernant les stratégies visant à obtenir la participation de la société civile, notamment les organisations féminines, aux initiatives de promotion du dialogue social et de consolidation de la réconciliation nationale

Oui Le Représentant spécial a tenu des réunions hebdomadaires et périodiques avec les chefs de gouvernement et s'est entretenu régulièrement avec les représentants du Secrétariat d'État pour la promotion de l'égalité afin d'examiner les questions politiques et stratégiques et de donner des conseils à cet égard, en vue de promouvoir le dialogue politique et de renforcer la réconciliation nationale.

La plupart des activités ont été organisées conjointement avec le Secrétariat d'État pour la promotion de l'égalité et des organisations de la société civile. Des réunions spéciales d'organisation se sont tenues tous les trois mois, voire plus souvent, avec le Secrétariat d'État et les organisations de la société civile.

Des conseils ont été dispensés au Gouvernement par l'entremise du Bureau du Conseiller auprès du Premier Ministre pour la société civile, en ce qui concerne les dispositifs d'appui aux organisations de la société civile faisant appel aux ressources publiques.

Usage de ses bons offices par le Représentant spécial, grâce à des réunions régulières, auprès des partis politiques, d'autres acteurs politiques et de la société civile afin de faciliter leur acceptation de structures gouvernementales qui seront établies après les élections et de les encourager à participer activement aux débats de politique nationale et à l'élaboration de la législation

Oui Le Représentant spécial a exercé ses bons offices dans le cadre de réunions hebdomadaires avec des membres du Gouvernement et des chefs de l'opposition, de réunions mensuelles avec des représentants des partis politiques et de contacts réguliers avec des représentants de la société civile.

Grâce aux efforts de la MINUT, le Président a décidé, en mai 2008, d'élargir la composition du Comité de coordination de haut niveau pour inclure le FRETILIN, parti d'opposition.

Campagnes d'information nationales sur le dialogue politique et la réconciliation, notamment production de programmes télévisés et radiophoniques hebdomadaires et de documents écrits (communiqués de presse, affiches, notes et fiches d'information), points de presse hebdomadaires et participation à des manifestations locales destinées à sensibiliser la population

Oui Campagnes d'information nationales sur le dialogue politique et la réconciliation entre les communautés, notamment : production de 38 émissions radiophoniques hebdomadaires; publication de 16 reportages; tenue de 80 entretiens avec la presse nationale et internationale; organisation de 16 conférences de presse; diffusion de 2 communiqués de presse; production d'un film documentaire de 26 minutes sur le retour des personnes déplacées; organisation dans 9 districts de 37 réunions locales, visant à promouvoir la réconciliation, la paix et la stabilité, avec des représentants d'organisations de la société civile et le public (650 participants); et présentation dans 7 districts d'une exposition photographique intitulée « Dalan Nabilan » (un avenir plus radieux) relative à la réconciliation entre les communautés (plus de 2 520 visiteurs).

Au total, 46 numéros du bulletin hebdomadaire de la MINUT (128 076 exemplaires), contenant des informations sur le dialogue politique et la réconciliation nationale, ont été publiés et distribués dans les 13 districts du Timor-Leste à l'intention des groupes cibles, à savoir les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales, les universités et d'autres établissements d'enseignement, les bibliothèques et salles publiques de lecture, les institutions religieuses et les personnes déplacées.

Composante 2 : secteur de la sécurité et état de droit

23. En raison de l'instabilité des conditions de sécurité pendant l'exercice considéré, la Mission a conservé quatre unités de police constituées et ajourné le retrait des policiers des Nations Unies. La composante police a continué d'accomplir sa mission d'assurer provisoirement le maintien de l'ordre, tout en intensifiant ses activités d'appui à la formation, au développement des institutions et au renforcement de la Police nationale. Le redoublement des efforts menés par la Police des Nations Unies et la police nationale sous le commandement de la MINUT après les événements du 11 février 2008 a largement contribué au maintien de la sécurité. Le programme d'admission, de sélection et de certification des membres de la police nationale s'est déroulé conformément aux accords passés en décembre 2006 entre le Gouvernement et la MINUT. Les capacités de la Mission d'assurer la formation et l'encadrement de la police nationale ont été étoffées en privilégiant notamment la formation des formateurs. La présence et les activités des officiers militaires de liaison de la MINUT dans les districts frontaliers ont eu un effet stabilisateur et contribué au maintien de bonnes relations entre les services des postes frontière timorais et indonésiens. Les officiers militaires de liaison ont également joué un rôle efficace de collecte d'information sur les questions touchant la sécurité dans tous les autres districts.

24. Le Gouvernement et la MINUT ont signé en juin 2008 un projet précisant la nature du soutien devant être apporté par les Nations Unies à un examen complet du secteur de la sécurité. La MINUT a également appuyé la formulation par le Gouvernement d'une politique nationale de la sécurité. La Mission a continué de participer pleinement au mécanisme de coordination trilatérale établi par le Président du Timor-Leste, en fournissant notamment des conseils sur les orientations et une assistance technique.

25. La MINUT a publié deux rapports sur la situation des droits de l'homme au Timor-Leste pour la période du 1^{er} septembre 2007 au 30 juin 2008. Les activités de surveillance des droits de l'homme ont redoublé pendant l'état de siège, les rapports hebdomadaires sur les violations étant communiqués au Premier Ministre. Les initiatives visant à renforcer les capacités du Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice se sont poursuivies par le biais d'un projet conjoint du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). Des progrès notables ont été accomplis pour établir la responsabilité des crimes ou délits graves commis pendant la crise de 2006, conformément aux recommandations formulées par la Commission spéciale d'enquête indépendante pour le Timor-Leste dans son

rapport (voir S/2006/822). Suite à la signature de l'accord autorisant la MINUT à consulter les archives de l'ancien Groupe des crimes graves et, partant, aux dossiers des enquêtes en cours sur les violations des droits de l'homme commises en 1999, la MINUT a pu clore 20 de ces enquêtes.

26. Le déploiement d'un personnel judiciaire permanent dans les tribunaux permanents de trois districts a permis à la population d'accéder plus facilement à la justice. Le Gouvernement a poursuivi son travail législatif, notamment sur deux textes particulièrement importants : le Code pénal et la loi sur la violence au sein de la famille. Aux côtés du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la MINUT a apporté son assistance aux autorités nationales pour l'adoption et l'application d'une stratégie de justice pour mineurs. Le renforcement des capacités du personnel judiciaire a continué. Grâce à l'appui conjoint de la MINUT et du PNUD, des progrès graduels mais constants ont été accomplis dans le secteur correctionnel. Les efforts menés à cet égard par la Mission ont été soutenus par des activités d'information menées à l'échelle nationale.

Réalisation escomptée 2.1 : Maintien de l'ordre public au Timor-Leste

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Diminution du nombre moyen d'incidents de sécurité se produisant tous les jours (notamment les affrontements entre bandes armées, les incendies criminels et les jets de pierre)	Diminution de 33 % du nombre moyen d'incidents de sécurité se produisant tous les jours, y compris les bagarres et les troubles publics (d'une moyenne de 9 incidents par jour entre décembre 2006 et juin 2007 à une moyenne de 6 incidents par jour entre le 1 ^{er} juillet 2007 et le 30 juin 2008)
Recherche et/ou récupération des armes manquant à la PNTL	3 armes de la PNTL ont été recouvrées par la police de la MINUT; au 30 juin 2008, 22 armes de la PNTL n'avaient pas été recouvrées.
Toutes les personnes déplacées dont le domicile est habitable ont librement consenti à rentrer chez elles dans des conditions de sécurité.	3 317 familles ont quitté les camps de personnes déplacées, certaines sont rentrées à Dili et dans les districts, d'autres se sont installées dans des centres d'accueil provisoires à Dili et d'autres encore chez des parents à Dili et dans les districts. Il reste qu'en raison de l'instabilité des conditions de sécurité près de 11 183 familles sont encore déplacées.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
43 560 jours de patrouille de la Police des Nations Unies afin de faire régner l'ordre et le calme (Dili : 2 policiers par patrouille x 30 patrouilles par jour x 366 jours = 21 960; 65 sous-districts : 2 policiers par patrouille x 120 patrouilles par jour x 90 jours = 21 600)	83 448 Jours de patrouille de la Police des Nations Unies : 21 960 à Dili et 61 448 dans les sous-districts (2 hommes par poste x 3 postes x 28 sous-districts x 366 jours = 61 488) Chiffre plus élevé que les 90 jours prévus compte tenu de l'augmentation des patrouilles dans 28 sous-districts pendant l'ensemble de l'exercice considéré en raison de la situation tendue

69 090 jours-homme d'observation de la Police des Nations Unies afin de maintenir l'ordre public (Dili : 30 hommes par poste x 5 postes x 366 jours = 54 900; 65 sous-districts : 5 hommes par poste x 60 postes x 90 jours = 27 000)

Conseils dispensés à la PNTL dans le cadre de stages de formation, élaboration de manuels et de procédures en matière de protection rapprochée des dirigeants du Timor-Leste

Indications fournies à la PNTL dans les domaines opérationnel et administratif grâce à la présence à ses côtés de membres de la Police des Nations Unies; aide apportée à la PNTL dans le cadre d'enquêtes sur toutes les affaires criminelles graves dont il aura été fait état au Timor-Leste

Indications fournies à la PNTL dans les domaines opérationnel et administratif afin de renforcer les moyens opérationnels de ses unités spécialisées, le Groupe d'intervention rapide, le Groupe de la police maritime, le Groupe de la protection rapprochée, le Groupe de la police de l'immigration, l'Unité des gardes frontière et le Groupe de réserve de la police

106 140 Jours-homme d'observation de la Police des Nations Unies, 54 900 à Dili et 51 240 dans les sous-districts (5 hommes par poste x 28 postes x 366 jours = 51 240)

Chiffre plus élevé que les 90 jours prévus compte tenu du déploiement d'hommes dans les postes de 28 sous-districts pendant l'ensemble de l'exercice considéré en raison de la situation tendue

Oui Le Groupe de la protection rapprochée de la PNTL a été formé au maniement des armes à feu et des armes de point ont été distribuées aux policiers du Groupe ayant obtenu leur certification. Un manuel des armes à feu a également été mis au point.

Des cours théoriques et des exercices pratiques de maniement des armes à feu ont été organisés à l'intention des policiers de la PNTL n'ayant pas obtenu leur certification.

Des séances de formation portant sur la sécurité du personnel, des locaux et la protection rapprochée ont été organisées pour le Groupe de la protection rapprochée de la PNTL en novembre-décembre 2007 et juin 2008. Le Groupe a également bénéficié d'un encadrement, par son homologue de la MINUT, dans ses activités quotidiennes de protection rapprochée.

Oui Les policiers de la MINUT ont travaillé aux côtés des policiers de la PNTL et des conseils ont été fournis à la PNTL dans les domaines opérationnel et administratif. Les enquêtes menées conjointement par la police de la MINUT et la PNTL ont aidé cette dernière pour les affaires criminelles graves ayant été signalées.

Oui 3 stages de formation antiémeutes; 2 cours d'introduction à la sécurité maritime; appui quotidien et indications d'ordre opérationnel au Groupe de la police maritime; 1 stage de protection rapprochée; stages de formation des instructeurs sur la prévention de la violence à motivation sexiste, les droits de l'homme et le respect de la loi, la police de proximité, la gestion de la circulation, la collecte du renseignement de base, les enquêtes criminelles, la protection rapprochée, les patrouilles aux

	frontières, les enquêtes sur les affaires de drogues et de stupéfiants, la gestion des immeubles et des biens, la gestion des données et des dossiers et la gestion des crises et des catastrophes. Des plans pour le partage de locaux avec les unités de contrôle des frontières dans 3 districts (Bobonaro, Covalima et Oecussi) étaient en cours d'établissement au 30 juin 2008 et des directives générales étaient en cours d'élaboration.
Conseils dispensés à la PNTL, dans le cadre de réunions hebdomadaires, concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de sécurité pour la période suivant les élections	Oui Des réunions hebdomadaires ont été organisées avec la PNTL et des conseils lui ont été dispensés. Le plan de sécurité a été élaboré et mis en œuvre.
Réunions hebdomadaires avec les forces de sécurité internationales, afin de coordonner les questions de sécurité, notamment la récupération des armes perdues	Oui À l'occasion des réunions hebdomadaires de l'Équipe spéciale de sécurité, des réunions du Forum de coordination trilatérale et des réunions au niveau opérationnel de ce forum. Des réunions supplémentaires ont été consacrées au Programme de récupération des armes.
Arrestation par les policiers de la MINUT et les forces de sécurité internationales de tous les détenus qui se sont évadés de la prison de Dili en août 2006 et remise de ces derniers entre les mains des autorités nationales	14 Détenus repris (au 30 juin 2008, 36 prisonniers évadés n'avaient pas encore été repris). Le Département des enquêtes nationales et la PNTL poursuivent leurs efforts de collaboration pour retrouver les derniers prisonniers évadés.
Réunions hebdomadaires avec le Secrétaire d'État à la sécurité pour examiner la situation et coordonner les arrangements en matière de sécurité	Oui Le Chef de la police de la MINUT a tenu des réunions hebdomadaires avec le Secrétaire d'État à la sécurité pour examiner la situation, coordonner les mesures de sécurité et discuter de toute autre question pertinente.
Conseils dispensés, dans le cadre de réunions régulières, sur la mise en œuvre des dispositions de l'Accord sur le rétablissement et le maintien de la sécurité publique au Timor-Leste et l'assistance à la réforme, à la restructuration et au renforcement des capacités de la Police nationale timoraise et du Secrétaire d'État à la sécurité	Oui Des conseils ont été dispensés dans le cadre de réunions régulières avec le Secrétaire d'État à la sécurité.
Conseils au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale sur la sécurité publique	Oui Suite aux consultations menées par la MINUT en 2007 sur les priorités nationales, le pacte international (désormais connu sous le nom de « Priorités nationales 2008 ») a été adopté lors de la réunion des partenaires de développement du Timor-Leste qui s'est tenue du 27 au 29 mars 2008. La sécurité et la sûreté publiques font partie des 6 domaines prioritaires recensés dans les Priorités nationales 2008.

Campagne d'information nationale sur la sécurité, notamment production de programmes télévisés et radiophoniques hebdomadaires et de documents écrits (communiqués de presse, affiches, notes et fiches d'information), points de presse hebdomadaires et participation à des manifestations locales destinées à sensibiliser la population

La mise en œuvre des Priorités nationales 2008 est surveillée par un mécanisme composé de 6 groupes de travail, 1 groupe par domaine prioritaire recensé. La MINUT est membre du secrétariat, qui oriente les activités de suivi, apporte son concours à la formulation des orientations et examine les problèmes d'exécution ou les obstacles rencontrés par les groupes de travail.

Oui Une campagne d'information nationale sur les questions liées à la sécurité et l'état de droit a été lancée, comprenant notamment la production de 49 émissions radiophoniques hebdomadaires, la coproduction de 1 émission de libre antenne mensuelle sur la sécurité diffusée à la radio nationale, de 10 bulletins d'information vidéo diffusés à la télévision nationale, de 1 diaporama multimédia de 15 minutes sur le Groupe de la PNTL chargé des personnes vulnérables mettant en lumière la coopération entre la PNTL et la police de la MINUT, la réalisation de 72 séances d'information hebdomadaires sur le secteur de la sécurité destinées à des groupes cibles, notamment les personnes déplacées se trouvant dans des camps, la réalisation de 180 entrevues avec des journalistes de la presse nationale et internationale, la publication de 5 communiqués de presse, la tenue de 16 conférences de presse et l'organisation en collaboration avec la société civile et le public de 18 activités d'information visant la population sur des sujets liés à la sécurité.

Réalisation escomptée 2.2 : Maintien de la stabilité dans les zones frontalières

Indicateurs de succès prévus

Les autorités timoraises veillent à ce que la frontière internationale demeure stable et les postes frontière fonctionnent pleinement

Indicateurs de succès effectifs

Tous les points de passage et les postes frontière fonctionnaient pleinement grâce à une bonne coordination entre l'unité des gardes frontière de la PNTL et l'armée nationale indonésienne ainsi qu'avec leurs homologues respectifs chargés de l'immigration et du contrôle phytosanitaire en poste à la frontière.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) :		Observations
	oui/non	ou nombre	
4 réunions de liaison avec les autorités timoraises et indonésiennes chargées de la sécurité aux frontières afin de faciliter le règlement pacifique des problèmes en suspens, notamment en ce qui concerne la délimitation de la frontière	Oui		Des réunions de liaison ont été organisées à la demande des autorités timoraises et indonésiennes chargées de la sécurité aux frontières.
7 320 jours-homme de patrouilles menées par des officiers de liaison afin de surveiller la situation à la frontière (2 officiers par patrouille x 10 patrouilles par jour x 366 jours)	7 320		Jours-homme de patrouilles menées par des officiers de liaison
4 réunions avec les autorités frontalières timoraises et indonésiennes afin de faciliter le règlement pacifique des problèmes en suspens, notamment en ce qui concerne la délimitation de la frontière	1		Réunion de liaison a été organisée le 9 juillet 2007 avec le chef de l'unité des gardes frontière de la PNTL et le commandant adjoint de secteur de l'armée nationale indonésienne dans le district d'Oecussi afin de faciliter le règlement des problèmes de sécurité. Aucune demande n'ayant été faite, il n'y a pas eu d'autre réunion. Le Gouvernement timorais s'est directement entretenu avec le Gouvernement indonésien du problème de la délimitation de la frontière. La MINUT a aussi fourni un soutien logistique à cet égard lorsqu'elle y a été invitée.
2 réunions afin de dispenser aux autorités timoraises chargées de la sécurité aux frontières des conseils au sujet d'un plan de sécurité aux frontières après les élections			Bien qu'aucune réunion n'ait été organisée, des conseils ont été dispensés aux autorités timoraises et indonésiennes intéressées sur la sécurité aux frontières au sujet d'un plan de sécurité aux frontières après les élections dans le cadre de contacts réguliers.

Réalisation escomptée 2.3 : Renforcement de la capacité des forces de sécurité timoraises

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
Approbation par le Gouvernement d'un plan d'action d'ensemble s'agissant de l'analyse critique du secteur de la sécurité	Au 30 juin 2008, aucun plan d'action d'ensemble n'avait encore été approuvé. Un projet de plan a été distribué aux divers acteurs nationaux en février 2008. Ce retard est en grande partie imputable aux incidents survenus le 11 février 2008. Un groupe consultatif auprès du Président sur la réforme du secteur de la sécurité a été formé et le Gouvernement a adopté un mécanisme de coordination à trois niveaux pour conduire une analyse critique du secteur de la sécurité en août 2007.

Mise en œuvre par le Gouvernement des plans d'action définis pour la première année de la réforme du secteur de la sécurité

Le projet de document sur une analyse d'ensemble du secteur de la sécurité au Timor-leste a été signé le 13 juin 2008 et les donateurs ont annoncé une augmentation de leurs contributions à hauteur de 1,2 million de dollars.

Au 30 juin 2008, aucun plan d'action gouvernemental n'avait été défini. Une série d'entretiens a été organisée en vue d'élaborer une politique de sécurité nationale. Les retards occasionnés sont en grande partie imputables aux événements survenus le 11 février 2008, qui ont abouti à la déclaration de l'état de siège et à la création par le Gouvernement d'un commandement intégré regroupant la police nationale et les F-FDTL pour faire face à la crise. Cela étant, le Gouvernement s'est concentré sur le programme de priorités nationales et la réunion des partenaires du développement du Timor-Leste, tenue du 27 au 29 mars 2008.

Le Secrétaire d'État à la sécurité a chargé un groupe de travail d'élaborer une politique de sécurité nationale pour le Timor-Leste et l'a doté d'un mandat devant servir de guide dans la conduite de ses activités. Le groupe de travail a établi une série de projets portant sur la sécurité nationale au Timor-Leste de 2008 à 2013.

Le Gouvernement a commencé à examiner et remanier les lois organiques et autres textes connexes relatifs à la police nationale et aux F-FDTL avec le Groupe de la Mission chargé de l'appui au secteur de la sécurité, venant seconder le groupe d'étude désigné par le Secrétaire d'État à la sécurité, dans le cadre de plusieurs réunions.

En avril 2008, après une série d'entretiens sur le plan d'action quinquennal pour la réforme, la restructuration et le renforcement de la police nationale, le Secrétaire d'État à la sécurité a constitué un comité, doté d'un mandat distinct, pour mettre en évidence les doubles emplois et les lacunes et intégrer le plan proposé par la MINUT et le plan d'action du Gouvernement dans un document unique.

Adoption par le Parlement d'une législation pertinente sur le rôle des Forces armées du Timor-Leste (F-FDTL), de la PNTL, du Ministère de la défense et de la sécurité à la suite d'un réexamen global du secteur de la sécurité

Les nouveaux projets de loi organique et autres textes connexes relatifs à la police nationale, dont le projet de code de conduite, ont été largement consultés par la PNTL et le Ministère de la défense et de la sécurité mais n'avaient pas été présentés au Parlement pour adoption. Au 30 juin 2008, les projets avaient été déposés auprès du Secrétaire d'État à la sécurité afin qu'il fasse des observations supplémentaires.

La loi organique révisée relative au Ministère de la défense et de la sécurité établit un directorat au sein du Ministère, qui sera chargé d'étudier, de rédiger et de mettre en œuvre le programme de développement des F-FDTL (le Conseiller spécial du groupe de la Mission chargé de l'appui au secteur de la sécurité assure la coordination du programme de développement des F-FDTL pour 2020).

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils dispensés aux Forces armées du Timor-Leste, au Secrétaire d'État à la défense, à la PNTL et au Secrétaire d'État à la sécurité quant à la mise en place de mécanismes de coordination des activités touchant la sécurité	Oui	La mise en place de mécanismes de coordination des activités touchant la sécurité avait commencé mais n'était pas terminée (au 30 juin 2008). Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général s'est entretenu avec le Secrétaire d'État à la sécurité pour envisager la mise en place de mécanismes de coopération entre les Forces armées du Timor-Leste et la police nationale dans les domaines de l'aide humanitaire, des secours d'urgence, de l'organisation de patrouilles communes aux frontières et de la sécurité maritime. La MINUT a dispensé des conseils au Gouvernement sur la restructuration des F-FDTL et à la PNTL sur l'organisation d'opérations communes, la gestion des frontières et la sécurité maritime. Les pourparlers sur la mise en place de mécanismes de coopération entre les Forces armées du Timor-Leste et la police nationale dans les domaines de l'aide humanitaire, de l'organisation de patrouilles communes aux frontières et de la sécurité maritime ont été interrompus lorsque le Gouvernement a créé un commandement commun regroupant les F-FDTL et la PNTL, à la suite des incidents survenus le 11 février.
Conseils dispensés aux Forces armées du Timor-Leste et au Secrétaire d'État à la défense, grâce au déploiement de fonctionnaires de la Mission en leur sein et à la tenue de réunions, quant au réexamen de la législation en vigueur et à l'exécution du plan directeur révisé pour le développement des forces armées, à l'élaboration d'une politique stratégique et au développement des institutions	Oui	Le Groupe de la Mission chargé de l'appui au secteur de la sécurité a organisé des réunions périodiques avec le Secrétaire d'État à la défense, le commandant des F-FDTL et d'autres hauts responsables de la défense afin de faciliter l'examen du secteur de la sécurité. Les conseillers spéciaux du Groupe de la Mission chargé de l'appui au secteur de la sécurité ont été déployés dans des bureaux du Secrétariat d'État à la défense et des F-FDTL.

Conseils dispensés au Gouvernement, dans le cadre de 12 réunions, quant à la politique de défense nationale et au plan de réforme des Forces armées du Timor-Leste

Conseils dispensés au Gouvernement, dans le cadre de 8 réunions, concernant l'examen et l'élaboration d'une loi sur le rôle des Forces

armées du Timor-Leste et du Secrétariat d'État à la défense, ainsi que sur le rôle de la police nationale et du Secrétariat d'État à la sécurité, comme l'exigent les conclusions du réexamen global du secteur de la sécurité

En novembre 2007, le Groupe de la Mission chargé de l'appui au secteur de la sécurité a présenté au Secrétaire d'État à la défense la version initiale d'un projet de cadre directeur pour la sécurité nationale et le plan révisé de développement des forces armées pour 2008-2012, qui ont été approuvés en Conseil des ministres.

Oui Le Groupe de la Mission chargé de l'appui au secteur de la sécurité a organisé des réunions périodiques avec le Secrétaire d'État à la défense et le commandant des F-FDTL pour leur dispenser des conseils sur l'exécution du plan de développement des Forces armées du Timor-Leste pour 2008-2012.

Il a en outre dispensé des conseils sur l'établissement du budget de la défense pour les exercices budgétaires de 2008 et de 2009, la restructuration des Forces armées du Timor-Leste aux fins d'atteindre les objectifs fixés pour 2010 et la mise en œuvre de certaines des priorités définies dans le plan relatif aux Forces armées pour 2020 et les objectifs à moyen terme devant être atteints d'ici à 2010.

Oui Essentiellement par les conseillers spéciaux du Groupe de la Mission chargé de l'appui au secteur de la sécurité, au Secrétariat d'État à la défense

Des conseils ont été dispensés au commandant des Forces armées du Timor-Leste concernant la loi organique qui, au 30 juin 2008, était rédigée par le groupe d'étude du plan sur les forces armées pour 2020. Des conseils ont aussi été dispensés au sujet de l'examen et de l'élaboration d'une législation pertinente, d'une nouvelle loi relative au recrutement dans les Forces armées (qui devait être présentée au Parlement durant le troisième trimestre de 2008), d'une loi sur la police militaire (qui devait être présentée au Secrétariat d'État à la défense au plus tard au troisième trimestre de 2008), du plan de réforme, de restructuration et de renforcement de la police nationale et des nouvelles lois organiques pour le Ministère de la défense et de la sécurité (approuvées par le Parlement en juin 2008).

Conseils dispensés à la PNTL et au Secrétariat d'État à la sécurité, grâce au déploiement de fonctionnaires de la Mission en leur sein et à la tenue de réunions, quant à la conception de structures institutionnelles et de gouvernance et à l'élaboration d'une politique stratégique

Conseils dispensés au Gouvernement, dans le cadre de 6 réunions, quant aux rôles et aux responsabilités respectifs de la PNTL et du Secrétaire d'État à la sécurité

Conseils dispensés à la PNTL et au Secrétaire d'État à la sécurité quant à l'instauration de mécanismes de supervision interne et externe pour la PNTL

Organisation de 3 réunions avec les partenaires de la société civile, dont des associations féminines, en vue d'évaluer la réforme en cours dans le secteur de la sécurité et de faire en sorte que leurs préoccupations, notamment celles relatives à la parité des sexes, soient prises en considération dans les avis rendus en matière de politiques

Sélection de 3 000 recrues de la police nationale et enquêtes menées à leur sujet

Organisation d'un stage de remise à niveau d'une semaine à l'intention de l'ensemble des recrues sélectionnées

Oui Grâce au déploiement de fonctionnaires de la Mission au sein du Secrétariat d'État à la sécurité et de la PNTL et à la tenue de réunions avec ces instances. Entre la mi-février et fin mai 2008, durant l'état de siège décrété à la suite des incidents survenus en février 2008, les policiers ayant participé aux opérations organisées par le commandement commun n'étaient pas placés sous le contrôle et la responsabilité du chef de la police, qui ne faisait pas partie du commandement commun.

Oui 6 réunions consacrées aux rôles et aux responsabilités de la PNTL et du Secrétaire d'État à la sécurité ont été organisées.

Oui Dans le cadre de réunions avec le Secrétaire d'État à la sécurité et le commandant adjoint de la PNTL chargé de l'administration et du développement concernant l'instauration de mécanismes de supervision interne et externe pour la PNTL. Des conseils ont aussi été dispensés à un groupe d'agents de la PNTL ayant rédigé des projets de textes relatifs aux mécanismes disciplinaires, qui ont été présentés pour examen au Secrétaire d'État à la sécurité.

Oui Le groupe de travail sur la société civile du Groupe de la Mission chargé de l'appui au secteur de la sécurité a été formé. Il comprend des représentantes d'associations féminines. Le Groupe chargé de l'appui au secteur de la sécurité a organisé une série de réunions d'information dans les districts, auxquelles ont participé des organisations non gouvernementales nationales et internationales, ainsi que des représentantes d'associations féminines.

Des conseils ont été dispensés à Redefeto, association qui regroupe 18 organisations féminines.

3 115 Recrues de la police nationale enregistrées après sélection et enquête

3 076 Policiers ayant suivi le cours de certification provisoire, dont : 2 882 agents de police (soit 97 %), 181 sous-inspecteurs (soit 94 %) et 13 inspecteurs (soit 57 %). Au 30 juin 2008, 21 policiers attendaient de suivre le cours et 8 policiers n'avaient pas encore terminé le stage de formation.

Enseignement des compétences nécessaires au maniement des armes à feu aux recrues sélectionnées avant que ne leur soient restituées leurs armes de défense

Encadrement pendant six mois des policiers sélectionnés ayant subi un recyclage afin de vérifier la qualité des services de police qu'ils rendent à la population et de certifier qu'ils sont aptes à exercer l'ensemble de leurs fonctions

Formation continue aux activités de police spécialisées et locales afin de renforcer les compétences des membres de la PNTL s'agissant notamment du respect des droits de l'homme, de l'usage de la force, de la sensibilité à la parité des sexes, du professionnalisme et de la transparence

Organisation d'un atelier sur la violence sexiste à l'intention des agents de la PNTL

Conseils dispensés au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions

Oui Sur les 3 115 recrues sélectionnées, 1 766 (soit 57 %) ont terminé avec succès le cours de certification en maniement des armes à feu.

Oui Sur les 3 076 policiers ayant terminé le cours de certification provisoire, 599 ont été agréés. Au 30 juin 2008, les 2 477 autres policiers suivaient le programme de formation à différents stades.

À la fin de juin 2008, le programme de formation a été révisé. Il dure à présent 8 semaines et comporte un système de compte rendu hebdomadaire. On compte que 80 % des effectifs de la police nationale seront pleinement agréés d'ici à octobre 2008, la formation de l'ensemble des effectifs devant s'achever en mai 2009. Au 30 juin 2008, 242 policiers attendaient les conclusions du Bureau des normes professionnelles et de la discipline quant aux investigations, enquêtes judiciaires, décisions rendues par les tribunaux ou recommandations du Groupe d'évaluation.

Oui Au 30 juin 2008, 72 agents de police et 11 sous-inspecteurs avaient terminé le cours de certification provisoire. Tous les cours comportaient des éléments portant sur la parité des sexes et le respect des droits de l'homme, l'usage de la force, le professionnalisme et la transparence.

Ont également eu lieu : 13 réunions d'information sur la parité des sexes, 4 stages de formation d'une journée chacun sur le respect des droits de l'homme – à l'intention des membres de l'équipe spéciale de la PNTL – et 4 stages de formation de 5 jours chacun sur le respect des droits de l'homme – à l'intention de 24 policiers –, organisés en association avec le Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme et la justice et d'autres partenaires.

2 Des cours de formation sur la prévention de la violence à l'égard des femmes ont été organisés à l'intention des instructeurs en juin 2008 et 43 instructeurs ont été formés pour enquêter sur des cas de violence sexuelle.

Oui À l'issue des consultations menées par la MINUT en 2007 sur les priorités nationales, le Pacte international (à présent dénommé

trimestrielles, concernant la mise en œuvre d'un « pacte international » entre le Timor-Leste et la communauté internationale sur la réforme du secteur de la sécurité

Priorités nationales 2008) a été lancé lors de la réunion des partenaires du développement du Timor-Leste (27-29 mars 2008). Les 6 domaines d'activité prioritaires retenus dans le Pacte se rapportaient à la réforme du secteur de la sécurité.

Le suivi de la mise en œuvre des priorités nationales est assuré par un mécanisme regroupant 6 groupes de travail respectivement chargés d'un des 6 domaines d'activité. La MINUT est membre du secrétariat, qui dirige le suivi, formule des recommandations et examine les problèmes ou obstacles que rencontrent les groupes de travail en matière d'exécution.

Réalisation escomptée 2.4 : Progrès dans le domaine des droits de l'homme et de la lutte contre les violations des droits de l'homme au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus

Établissement par le Gouvernement de rapports au titre de deux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, parmi les cinq suivants : Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ou Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille

Poursuite de la mise en œuvre par les organes de souveraineté (Parlement, Gouvernement, Président et pouvoir judiciaire) des recommandations contenues dans le rapport de la Commission spéciale d'enquête indépendante et de celles formulées par d'autres mécanismes de justice transitionnelle, notamment la Commission Accueil, vérité et réconciliation et la Chambre spéciale pour les crimes graves

Indicateurs de succès effectifs

Le Gouvernement s'est engagé à présenter des rapports au titre des traités mais il est limité, dans ses activités, par une insuffisance de moyens. Le rapport sur la Convention relative aux droits de l'enfant a été soumis au cours de l'exercice précédent. Au 30 juin 2008, l'élaboration du rapport sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes était sur le point d'être achevé.

Le prochain rapport qu'établira le Ministère des affaires étrangères si ses moyens le lui permettent portera sur l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Au 30 juin 2008, la proposition d'établir, au sein du Ministère des affaires étrangères, un groupe chargé de l'établissement des rapports au titre des traités, était à l'étude. Le Ministère procédait au recrutement d'un conseiller international qui contribuerait à l'établissement des rapports au titre des instruments relatifs aux droits de l'homme.

D'octobre 2007 à juin 2008, donnant suite aux recommandations de la Commission d'enquête, le Bureau du Procureur général a : conduit 11 enquêtes (en cours), 2 procès (clos), 1 affaire en appel et 1 affaire en cours de jugement.

Le Ministère de la solidarité sociale a approuvé 2 programmes d'indemnisation des victimes de la crise de 2006. Le premier programme a été reconduit jusqu'à décembre 2007 pour pouvoir traiter les cas de violence survenus avant et après les élections.

80 enquêtes supplémentaires menées à bien par le Bureau du Procureur général concernant des infractions graves commises en 1999

20 enquêtes supplémentaires ont été menées à bien par l'Équipe chargée d'enquêter sur les infractions graves (Bureau du Procureur général) après la signature, le 12 février 2008, de l'accord entre l'ONU et la République démocratique du Timor-Leste sur l'aide à apporter au Bureau du Procureur général. Les juristes et les enquêteurs du Groupe ont examiné 80 % des dossiers, évalué ce qui constituait ou pouvait constituer des éléments de preuve, et classé les dossiers par ordre de priorité.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
Conseils dispensés au Gouvernement, à des organisations non gouvernementales locales, aux institutions nationales et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de 12 réunions, concernant l'application des recommandations du Comité des droits de l'enfant et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Oui 2 réunions avec l'équipe de pays des Nations Unies et un exposé au personnel de l'équipe sur les questions relatives aux droits de l'homme au Timor-Leste, notamment les droits des femmes et des enfants, dans le cadre d'une formation sur la prise en compte de ces questions dans l'élaboration des programmes du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Des conseils sur l'élaboration des rapports à soumettre aux organes des Nations Unies ont été dispensés mais il n'y a pas eu de nouvelles réunions compte tenu du retard pris dans la rédaction de ces rapports. Contribution à la rédaction de la note d'information de l'équipe de pays des Nations Unies, présentée par l'UNICEF à la réunion du groupe de travail de présession du Comité des droits de l'enfant tenue en présence de la MINUT. Le Gouvernement a bénéficié d'une aide pour établir les réponses écrites à la liste des points à traiter dans le cadre de l'examen de son rapport initial. Réunion avec le Ministère des affaires étrangères pour donner suite aux activités envisagées pour faire mieux connaître les recommandations du Comité des droits de l'enfant.
Conseils dispensés au Parlement, au secrétariat technique de la Commission Accueil, vérité et réconciliation et à des organisations non gouvernementales locales, dans le cadre de huit réunions, concernant la création d'un mécanisme destiné à prendre la relève de la Commission	Oui Le rapport de la Commission Accueil, vérité et réconciliation n'ayant pas été examiné par le Parlement, il n'y a pas eu de débat officiel sur un mécanisme de suivi. En août 2008, le conseiller principal auprès du Secrétariat technique qui a succédé à la Commission a élaboré à l'intention de la Commission parlementaire A un projet de

Encadrement de 100 représentants d'organisations non gouvernementales locales, notamment des organisations de femmes et de jeunes, à Dili et dans 12 districts, s'agissant de l'éducation, du suivi et des enquêtes dans le domaine des droits de l'homme ainsi que des lois relatives aux droits de l'homme

Organisation de 6 ateliers à l'intention du personnel du Bureau du médiateur pour les droits de l'homme et la justice, en partenariat avec le PNUD et le HCDH, portant sur les droits économiques, sociaux et culturels, les droits des détenus, la médiation et la conciliation, les droits des groupes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants

document de réflexion sur les moyens d'établir des liens entre cette institution et la Commission vérité et amitié, et sur les mesures de clémence.

Oui 345 membres d'organisations non gouvernementales ont été formés lors de 16 ateliers et stages de formation consacrés à l'éducation, au suivi et aux enquêtes dans le domaine des droits de l'homme ainsi qu'aux lois relatives aux droits de l'homme et/ou aux lois connexes.

50 d'entre eux, qui s'occupent d'éducation civique, ont régulièrement bénéficié d'un soutien de la Section des droits de l'homme et de la justice transitionnelle, dans le cadre d'un programme comprenant des activités de formation et de suivi.

À Dili, 5 organisations non gouvernementales (57 personnes) ont régulièrement bénéficié d'une aide, notamment sur le plan technique, pour la réalisation du projet de base de données sur les violations des droits de l'homme.

3 organisations non gouvernementales (environ 25 personnes), bénéficiaires du Projet conjoint PNUD/HCDH intitulé « Aider les communautés tous ensemble », ont reçu, tout au long de l'exercice considéré, un appui technique pour l'exécution de leur projet.

Production de 1 000 exemplaires du Manuel de suivi des droits économiques, sociaux et culturels destinés aux membres de la société civile, notamment aux organisations non gouvernementales internationales, au Bureau du médiateur pour les droits de l'homme et la justice ainsi qu'aux organismes des Nations Unies

7 Organisation d'un atelier d'une semaine portant sur l'enseignement des droits de l'homme et d'un atelier de deux semaines sur le suivi des droits de l'homme

Tenue de 5 ateliers : formation et encadrement dans le domaine de l'expression écrite; suivi des droits des personnes déplacées; formation des formateurs, à l'intention des responsables de camps; formation sur le recours à la force par les responsables de l'application des lois; formation et encadrement relatifs aux enquêtes sur les violations des droits de l'homme

	Encadrement assuré quotidiennement au Département de suivi du Bureau du Médiateur (provedoria), dans les domaines de la justice pour mineurs et des droits de la femme à l'éducation (octobre-décembre 2007), et au Département d'enquêtes du Bureau du Médiateur, pour les aspects administratifs et techniques des enquêtes portant sur les violations des droits de l'homme (février-juin 2008). Organisation de 4 ateliers d'une demi-journée sur le système et le manuel de gestion des plaintes du Bureau du Médiateur (20 avril 2008) et prestation de conseils sur le projet de ce manuel Le Médiateur a contribué activement au suivi des violations des droits de l'homme pendant l'état de siège. La Section des droits de l'homme et de la justice transitionnelle a collaboré étroitement avec le Bureau du Médiateur à l'examen de ces affaires et lui a donné des conseils sur la publication des rapports y afférents. Elle a également effectué, avec le Bureau du Médiateur, 3 visites de suivi sur le terrain (février-avril 2008).
Surveillance hebdomadaire des tribunaux, établissements pénitentiaires et prisons à Dili et dans 12 districts, et communication des constatations au Gouvernement	Oui Surveillance hebdomadaire de tribunaux, de centres de détention et de prisons à Dili et dans 12 districts effectuée par 5 équipes régionales, et suivi des principales affaires Présentation de rapports aux autorités locales et nationales compétentes selon l'endroit où des violations des droits de l'homme ont été signalées
Conseils dispensés au Ministère de l'éducation s'agissant de la formation de formateurs et de la mise en œuvre du programme d'enseignement des droits de l'homme, en partenariat avec l'UNICEF et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme	Oui Des conseils ont été dispensés lors de 28 réunions avec le Ministère de l'éducation (juillet 2007-juin 2008) et l'UNICEF. Formation sur l'éducation en matière de droits de l'homme : 3 stages avant emploi et 3 stages en cours d'emploi à l'intention des enseignants. Au total, 50 futurs enseignants et 60 enseignants qui travaillent dans les districts ont été formés.
Conseils à la Commission parlementaire A (libertés et garanties fondamentales) quant à l'élaboration d'un projet de loi qui soit conforme aux normes internationales relatives aux droits de l'homme	Oui En août 2007, une première réunion a été organisée pour informer le nouveau Parlement de son rôle dans la promotion des droits de l'homme.

	En septembre 2007, une réunion a été tenue avec le Président du Parlement national pour débattre de la coopération avec les commissions parlementaires A, B et H, notamment des ateliers/réunions d'information sur les droits de l'homme et la justice transitionnelle. Conseils et observations formulés lors de réunions bihebdomadaires du Groupe de travail de la Mission sur la justice, au sujet du projet de loi sur les pouvoirs du Parlement en matière pénale et de projet de loi visant à réglementer la profession judiciaire et la formation juridique; formation dispensée aux enseignants sur l'enseignement des droits de l'homme (20 janvier 2008), le projet de loi sur la protection des témoins, le projet de loi sur la violence familiale et le projet de loi sur les arts martiaux Prestation de conseils au Parlement au cours de visites hebdomadaires
Poursuite des enquêtes sur les 360 affaires restant à examiner s'agissant des violations graves des droits de l'homme commises dans le pays en 1999	Oui Depuis la signature de l'accord entre l'ONU et le Gouvernement du Timor-Leste (12 février 2008), l'équipe chargée d'enquêter sur les infractions graves a procédé à l'inventaire détaillé des sources disponibles au Bureau du Procureur général, notamment les dossiers des enquêtes en cours, d'autres documents, des preuves matérielles et des échantillons d'ADN. Les juristes et les enquêteurs ont analysé les dossiers, évalué ce qui constituait ou pouvait constituer des éléments de preuve, classé les affaires par ordre de priorité et élaboré des plans d'enquête précis. Au 30 juin 2008, l'équipe avait achevé les enquêtes concernant 20 affaires.
Conseils dispensés au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant la mise en œuvre d'un « pacte international » entre le Timor-Leste et la communauté internationale sur les droits de l'homme	Oui Après les consultations menées en 2007 par la MINUT sur les priorités nationales, les partenaires de développement du Timor-Leste ont adopté le « Pacte international » (appelé aujourd'hui « Priorités nationales 2008 ») à la réunion, qui s'est tenue du 27 au 29 mars 2008. La question des droits de l'homme est prise en compte dans plusieurs des domaines d'action énoncés dans les « Priorités nationales 2008 ». 6 groupes de travail (un groupe par domaine) sont chargés de suivre la mise en application des « Priorités nationales 2008 ». La MINUT fait partie du Secrétariat, qui oriente les

Conseils dispensés au Gouvernement concernant l'élaboration d'un programme relatif au rétablissement de la cohésion sociale et à la justice financé au moyen du Fonds de solidarité

Suivi de la situation en matière de droits de l'homme, communication de l'information recueillie au Gouvernement, au Bureau du Procureur général et au Bureau du médiateur pour les droits de l'homme et la justice ainsi qu'aux autres institutions d'État compétentes et publication de l'information, notamment par l'entremise de rapports au Conseil de sécurité

activités de suivi, contribue à la formulation des recommandations sur les mesures à prendre et cherche une solution aux problèmes d'exécutions ou obstacles rencontrés par les groupes de travail.

Oui 1 réunion avec le Conseiller du Président sur la mise en place éventuelle d'un programme d'indemnisation des victimes d'infractions graves en 1999; 2 réunions du groupe informel d'experts en matière d'indemnisation, présidées par la Section des droits de l'homme et de la justice transitionnelle; 1 réunion présidée par le Centre international de la justice transitionnelle avec la participation de la Section; et 1 réunion sur l'éventuelle mise en place d'un fonds de solidarité nationale, présidée par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, à laquelle ont participé le PNUD, le Conseiller juridique de la MINUT, l'équipe chargée d'enquêter sur les infractions graves et la Section des droits de l'homme et de la justice transitionnelle

Oui Premier rapport public de la Section des droits de l'homme et de la justice transitionnelle de la MINUT, sur la situation des droits de l'homme au Timor-Leste (novembre 2007)

La Section a aidé le Bureau du Médiateur à présenter, au Gouvernement et aux parties concernées, ses rapports de suivi sur la situation des droits de l'homme à Manufahi, Viqueque et Baucau au début d'août 2007 et sur la situation des personnes déplacées.

Contribution aux rapports et aux exposés du Secrétaire général destinés au Conseil de sécurité sur la situation des droits de l'homme au Timor-Leste

Le Représentant spécial du Secrétaire général a communiqué au Premier Ministre et au Secrétaire d'État à la sécurité le rapport sur les violations des droits de l'homme commises par l'Équipe spéciale de la police nationale (février 2008). Des enquêtes de police internes sur les cas signalés ont été ouvertes. La force de police de la MINUT a renforcé la supervision de l'Équipe spéciale.

Pendant l'état de siège, le Représentant spécial a communiqué au Premier Ministre les notes hebdomadaires sur les violations présumées des droits de l'homme. Les informations ont été communiquées quotidiennement lorsqu'elles étaient pertinentes (février-mai 2008).

Une note d'information sur les mauvais traitements en milieu carcéral (août 2007) a été adressée au Ministre de la Justice.

Une note sur les malades mentaux a été soumise au Ministère de la santé et aux organismes compétents (février 2008) afin que les personnes concernées puissent bénéficier de soins de santé mentale. Note sur les règles juridiques à respecter par les forces de sécurité pendant l'état de siège aux fins de l'adoption de mesures de sécurité (février 2008).

Un exposé sur les retards dans l'exécution de la justice pour ce qui est des incendies de maisons a été présenté au Procureur général, qui a chargé les procureurs d'accélérer, en collaboration avec la police, le déroulement des procédures (mars 2008).

Note sur les préoccupations relatives aux droits de l'homme dans le cadre du processus de retour des personnes déplacées (mars 2008). Note sur l'éventuelle traite des êtres humains au Timor-Leste (janvier 2008). Notes sur une analyse et des avis juridiques concernant le projet de code pénal, le projet de loi sur la protection des témoins et de projet de loi sur la violence familiale (janvier-mars 2008) présentées au Ministère de la justice

Diffusion de l'information relative aux droits de l'homme à la presse et son incorporation dans des programmes audio et vidéo hebdomadaires produits par la MINUT

Oui Diffusion d'information sur les droits de l'homme, notamment sous les formes suivantes : production d'émissions radiophoniques hebdomadaires, avec 30 reportages et brefs communiqués; 60 entrevues avec la presse nationale et internationale; diffusion de 3 communiqués de presse; tenue de 12 conférences de presse; publication de 22 articles sur les questions relatives aux droits de l'homme; production d'un jeu radiophonique d'une durée d'une semaine; production de 8 reportages radiophoniques consacrés à la Journée internationale des droits de l'homme (10 décembre 2007); production de 20 messages

vidéo; distribution de 3 000 livrets (en langue tetum) sur la Déclaration universelle des droits de l'homme distribués aux écoles, aux universités, aux médias et à l'administration; tenue, à Dili et dans 3 districts, de 5 réunions d'information de la population sur les droits de l'homme et les questions connexes

En plus d'un concours oratoire sur la paix organisé avec les étudiants de l'Université de Dili pour commémorer la Journée internationale de la paix, un débat public a rassemblé au total 120 participants, qui ont souligné que le respect des droits de l'homme et du principe de responsabilité était indispensable à la paix. Deux semaines plus tôt, l'affiche publiée par l'ONU pour la Journée internationale de la paix avait été traduite en langue tetum, imprimée en 1 500 exemplaires et diffusée dans les lieux publics à l'échelle nationale.

Réalisation escomptée 2.5 : Renforcement des capacités du secteur de la justice au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Création par le Gouvernement d'un système d'enregistrement et de gestion des dossiers dans le secteur de la justice

Le système d'enregistrement et de gestion des dossiers n'était pas pleinement opérationnel encore au 30 juin 2008.

Établissement du groupe de travail mixte ministère public-MINUT, comprenant des représentants désignés par le Chef de la Police des Nations Unies, avec pour mission d'appliquer les recommandations du Groupe de travail sur la justice de la Mission visant à améliorer les relations avec les services de police, notamment en mettant en place un système de gestion des dossiers

Pas d'augmentation notable du nombre d'affaires en attente de jugement (y compris nouveaux procès intentés avant juin 2008), qui s'élèvent aujourd'hui à 3 000

Il y aurait 4 700 affaires en attente de jugement.

L'augmentation du nombre d'affaires en attente de jugement s'explique par l'augmentation du nombre de personnes qui ont fait appel à la police, preuve de la confiance accrue de la population dans le système de justice officiel.

Le fait que les affaires ne sont pas traitées par ordre de priorité ainsi que la pénurie de personnel qualifié et la lenteur des enquêtes ont également été pour beaucoup dans l'augmentation du nombre d'affaires en attente.

Élaboration par le Gouvernement d'un plan de développement du secteur de la justice

Un plan de développement du secteur de la justice a été élaboré et inclus dans les priorités nationales pour 2008 du Gouvernement.

Adoption d'un plan stratégique par le Gouvernement en vue de renforcer le système pénitentiaire

Plusieurs documents ont été communiqués au Ministre de la justice dans le cadre d'un projet de plan stratégique touchant le système pénitentiaire. Sans avoir été officiellement adoptés, ces documents sont néanmoins utilisés par le Directeur des prisons.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Examen du système judiciaire timorais par une équipe d'experts indépendants engagée par la MINUT en concertation avec le Gouvernement	Non	L'examen n'avait pas encore commencé au 30 juin 2008, les négociations avec le Gouvernement au sujet d'un examen judiciaire indépendant se poursuivant. Le mandat des experts a été défini et approuvé en janvier 2008 par le Ministre de la justice.
Présidence des réunions mensuelles du Groupe de travail sur le secteur de la justice (MINUT, UNIFEM, PNUD et UNICEF) en vue de coordonner les politiques et l'aide internationale s'agissant du secteur de la justice	Oui	Le Représentant spécial adjoint a présidé 9 réunions mensuelles du Groupe de travail sur le secteur de la justice en vue de coordonner les politiques et l'aide internationale s'agissant du secteur de la justice.
Conseils dispensés au Gouvernement, au Conseil timorais de coordination et aux donateurs, dans le cadre de 10 réunions, quant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'orientation pour le développement du secteur de la justice	Oui	8 réunions ont été tenues avec le Ministère de la justice. La MINUT a participé à 6 réunions du Conseil de coordination.
Organisation de 5 séminaires sur le secteur de la justice à l'intention de représentants du Gouvernement et d'organisations de femmes et de jeunes, concernant notamment l'amélioration des possibilités existantes de signaler des violations et des voies de recours offertes aux femmes et aux enfants	Non	Il avait été prévu d'organiser 5 séminaires car on présumait que des lois importantes sur la violence familiale et la justice pour mineurs seraient adoptées au cours de l'exercice. L'adoption de ces lois ayant pris du retard, on n'a organisé que quelques réunions de travail pour examiner les projets de loi. Participation à des réunions de travail organisées par le Secrétaire d'État à la promotion de l'égalité sur le projet de loi contre la violence familiale et à une réunion-débat interministérielle sur le projet de loi relatif à la justice pour mineurs.
Conseils dispensés dans le cadre de consultations d'experts et grâce à l'adoption de pratiques optimales par le Gouvernement en ce qui concerne les mesures à mettre en œuvre pour que soient appliquées les politiques qui tiennent compte de la parité des sexes et pour que des femmes soient recrutées dans les services judiciaires et pénitentiaires, l'objectif étant, entre autres, d'augmenter le nombre de femmes dans leurs personnels	Oui	Fourniture d'une assistance technique sur le projet de loi contre la violence familiale et le projet de code pénal dans le cadre des réunions du groupe de coordination des conseillers pour l'égalité des sexes du Secrétariat d'État à la promotion de l'égalité des sexes

Conseils dispensés au Gouvernement, dans le cadre de 10 réunions, concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique de renforcement du système pénitentiaire

Oui 3 réunions ont été tenues avec le Ministre de la justice et un projet de plan stratégique a été présenté au Gouvernement.

En raison d'autres engagements et des déplacements fréquents du Ministre, il n'a pas été possible de se réunir plus souvent avec lui.

Le projet de plan stratégique a été élaboré mais ne sera pas présenté officiellement au Gouvernement tant qu'il n'aura pas été regroupé avec le plan stratégique du PNUD et tant que les fonds nécessaires n'auront pas été obtenus.

Conseils dispensés au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant la mise en œuvre d'un pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale sur le secteur de la justice

Oui Comme suite aux consultations menées par la MINUT sur les priorités nationales pour 2007, le pacte international (dénommé à présent « Priorités nationales pour 2008 ») a été lancé à la réunion des partenaires de développement du Timor-Leste, tenue du 27 au 29 mars 2008. Les priorités définies dans ce document touchent au secteur de la justice.

La mise en œuvre des priorités nationales pour 2008 est suivie par le biais d'un dispositif composé de 6 groupes de travail, chacun s'occupant d'un domaine prioritaire. La MINUT est membre du secrétariat du mécanisme, qui coordonne les actions de suivi, aide à la formulation de recommandations et traite des problèmes auxquels se heurtent les groupes de travail dans l'exécution de leur tâche.

Campagne d'information nationale sur le secteur de la justice, notamment production de programmes télévisés et radiophoniques hebdomadaires et de documents écrits (communiqués de presse, affiches, notes et fiches d'information), points de presse hebdomadaires, et participation à des manifestations locales destinées à sensibiliser la population

Oui Une campagne d'information sur le système judiciaire a été lancée dans tout le pays, avec 26 émissions hebdomadaires diffusées sur la radio nationale et 12 émissions sur les radios locales, 1 reportage vidéo diffusé sur la chaîne de télévision nationale, des émissions radiophoniques hebdomadaires diffusées dans 18 camps de déplacés par 2 équipes mobiles, 40 entretiens avec des journalistes, 7 communiqués de presse, 16 conférences de presse, et 4 réunions d'information sur l'état de droit organisées à l'intention de la société civile dans 4 districts.

Composante 3 : gouvernance, développement et coordination des opérations humanitaires

27. Au cours de l'exercice à l'examen, la MINUT et l'équipe de pays des Nations Unies ont continué d'appuyer les initiatives visant à ancrer davantage la gouvernance démocratique dans la vie publique, notamment en accroissant la participation des citoyens, en améliorant les mécanismes de responsabilisation, en renforçant les fonctions de contrôle du Parlement et en appuyant les médias nationaux. L'équipe de pays des Nations Unies a achevé la mise au point de son Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), de façon à promouvoir l'unité d'action des Nations Unies au Timor-Leste. La MINUT et les organismes partenaires des Nations Unies ont continué de faire porter leurs efforts sur l'accroissement des moyens de subsistance en milieu rural, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la promotion de la gestion durable des réserves de pétrole du Timor-Leste, dans le cadre du programme de lutte contre la pauvreté mené par le Gouvernement. Par l'intermédiaire de son nouveau Comité de coordination humanitaire, la MINUT a aidé le Gouvernement à élaborer un plan national de relèvement. Quelque 1 400 familles ont quitté les camps de déplacés, ayant reçu du Gouvernement une indemnité au titre de la Stratégie nationale de relèvement.

28. Des progrès ont été réalisés pour ce qui est du pacte international grâce à la tenue par 350 représentants de donateurs bilatéraux et multilatéraux de la première réunion des partenaires de développement du Timor-Leste, au cours de laquelle a été lancé le Programme des priorités nationales pour 2008, comme suite à l'approbation du pacte par le Conseil des ministres. Le mécanisme de suivi des priorités nationales a été mis en place; il comprend six groupes de travail et un secrétariat, aidés d'un conseiller expressément détaché par la Mission. La Banque mondiale, qui s'est chargée du premier examen indépendant du Programme des priorités nationales pour 2008, a présenté les résultats obtenus et les obstacles rencontrés dans la poursuite des objectifs fixés. Le Gouvernement s'est beaucoup investi dans la conception de ce programme; il a défini les priorités en coopération avec les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement. Il a été soutenu dans ses efforts par la Mission, qui a mené des activités d'information dans tout le pays.

Réalisation escomptée 3.1 : Élections présidentielles et législatives menées à bien, de façon crédible, au Timor-Leste

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Certification par l'Équipe de certification du processus électoral que les principaux éléments du processus électoral de 2007 ont été satisfaisants, notamment la transparence et le respect des délais en ce qui concerne le dépouillement	L'Équipe de certification du processus électoral a certifié qu'il avait été satisfait, pleinement ou partialement, à la plupart des critères, s'agissant notamment de la transparence et du respect des délais de dépouillement.
Déclarations des observateurs nationaux et internationaux affirmant la crédibilité du processus électoral	Les missions d'observation nationales et internationales ont confirmé, soit dans un rapport soit dans une déclaration, la crédibilité du processus électoral.
Litiges concernant les élections réglés par la Cour d'appel	Les litiges concernant les élections ont été réglés par la Cour d'appel.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
Missions de bons offices auprès des partis politiques afin de faciliter le suivi du processus électoral et de régler les litiges	Oui Il y a eu 9 réunions nationales mensuelles avec les partis politiques et 3 réunions avec les partis politiques à Baucau, 2 réunions à Ermera, dont 1 avec l'administrateur de district et les représentants de l'Église à Ermera.
Conseils dispensés aux partis politiques, aux autorités électorales et à d'autres parties prenantes quant à la constitution du nouveau Gouvernement en fonction des résultats des élections	Oui Il y a eu 9 réunions nationales mensuelles avec les partis politiques et 3 réunions avec les partis politiques à Baucau, 2 débats avec les partis politiques et groupes clandestins à Ermera et 1 débat avec l'administrateur de district et les représentants de l'Église à Ermera.
Conseils dispensés à la Commission électorale nationale, afin de contribuer à assurer le renforcement et la viabilité des capacités durant la phase postélectorale, s'agissant de la préparation et de la surveillance des élections, en particulier les questions juridiques, la gestion des élections, l'informatique et l'information, l'inscription des électeurs, l'égalité des hommes et des femmes et l'inscription des candidats, à mesure que la Commission mettra au point un plan de travail à long terme	Oui Des conseils ont été dispensés grâce à l'arrivée, en septembre 2007, de 4 conseillers internationaux dans les domaines ci-après : gestion des élections, questions juridiques liées aux élections, information électorale et éducation civique, et informatique.
Conseils dispensés à la Cour d'appel concernant les décisions relatives aux élections, notamment les plaintes concernant le respect des procédures et la validation des résultats	Oui Des conseils ont été dispensés jusqu'à la fin du processus électoral, en septembre 2007.
Présidence de réunions mensuelles avec les donateurs internationaux, notamment l'Union européenne, afin de coordonner l'assistance internationale dans le prolongement des élections présidentielles et parlementaires	Oui 1 réunion, coprésidée par le Ministre de l'Administration publique et de l'organisation du territoire et le Représentant spécial adjoint, et 2 réunions, coprésidées par le Directeur du secrétariat technique de l'administration électorale et le Chef du Groupe de l'appui à la gouvernance démocratique de la MINUT
Secrétariat, soutien logistique, en particulier mise à disposition de bureaux et de matériel à l'Équipe indépendante de certification, et diffusion de son rapport final auprès des parties prenantes timoraises	Oui
Directives et appui technique au secrétariat technique de l'administration électorale pour garantir la viabilité des processus électoraux adoptés pour les élections de 2007, notamment grâce à l'éducation civique et à l'éducation des électeurs	Oui Les conseillers internationaux de la MINUT ont donné des directives et des conseils techniques dans les domaines ci-après : gestion des élections, questions juridiques liées aux élections, information, éducation des électeurs, logistique et informatique.

Programmes de formation au renforcement des capacités à l'intention du Gouvernement et de la Commission électorale nationale

Distribution du rapport final de l'Équipe indépendante de certification aux parties prenantes timoraises

Dans le prolongement des élections, campagne d'information du public sur les élections, le fonctionnement du Cabinet du Président et du Parlement, ainsi que sur la formation du nouveau Gouvernement

Conseils au nouveau Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale sur la gouvernance démocratique

Oui 2 séries de stages ont été organisées à l'intention du personnel du secrétariat technique de l'administration électorale : le premier, suivi par 40 personnes, s'est déroulé de juillet à septembre 2007; et le deuxième, suivi par 30 personnes, s'est déroulé de septembre à décembre 2007. La formation a porté sur les domaines ci-après : informatique, administration, logistique, fonctions de direction, planification et opérations.

La formation du personnel de la Commission électorale nationale a commencé dès l'arrivée des conseillers de la Commission, en août 2008.

Oui Le rapport final a été diffusé en août et septembre 2007 auprès des parties prenantes timoraises et mis en ligne sur le site Web de la MINUT.

Oui 24 émissions radiophoniques hebdomadaires ont été produites et diffusées sur la radio nationale et 12 radios locales. Des émissions ont également été diffusées sur le site Web de la MINUT.

Des émissions radiophoniques hebdomadaires ont été diffusées dans 18 camps de déplacés par 2 équipes mobiles.

Les élections et la formation du nouveau Gouvernement ont également fait l'objet de 20 entretiens avec des journalistes, de 1 communiqué de presse et de 4 conférences de presse.

17 séances d'information ont été organisées à l'intention de la société civile et de la population locales sur les thèmes des lendemains des élections, de l'appui à la gouvernance démocratique et des institutions démocratiques. 14 000 affiches ont été distribuées pour les élections parlementaires ainsi que 35 800 exemplaires de l'accord entre les partis politiques.

Oui Comme suite aux consultations menées par la MINUT sur les priorités nationales pour 2007, le pacte international (dénommé à présent « Priorités nationales pour 2008 ») a été lancé à la réunion des partenaires de développement du Timor-Leste, tenue du 27 au 29 mars 2008. La gouvernance démocratique est l'une des priorités nationales pour 2008.

La mise en œuvre des priorités nationales pour 2008 est suivie par un mécanisme composé de 6 groupes de travail, chacun étant chargé d'un domaine prioritaire.

La MINUT fait partie du secrétariat, qui dirige l'activité de suivi, aide à l'élaboration des recommandations et traite des problèmes ou obstacles rencontrés par les groupes de travail dans l'exécution de leur tâche.

Réalisation escomptée 3.2 : Amélioration des conditions humanitaires au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus

La population la plus vulnérable a accès à une aide humanitaire.

Des stocks de secours sont en place et un plan d'action en cas d'urgence ou de catastrophe a été mis au point et approuvé par le Gouvernement.

Indicateurs de succès effectifs

La population des camps de déplacés a reçu une aide humanitaire, notamment de l'eau, des vivres et un abri. Les Timorais non déplacés vulnérables ont bénéficié de l'aide humanitaire dispensée par le PAM dans le cadre de ses programmes Vivres contre travail, Vivres pour l'acquisition de biens, Alimentation scolaire et Santé de la mère et de l'enfant.

D'après la dernière évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence réalisée en septembre 2007, 50 % de la population souffrant d'insécurité alimentaire a reçu une aide.

La stratégie nationale de relèvement a été approuvée par le Conseil des ministres en décembre 2007 et est appliquée depuis janvier 2008 sous la ferme direction du Ministre de la solidarité sociale et avec le soutien de la communauté internationale.

L'état des stocks de secours fournis par la communauté internationale a été tenu à jour; et une politique nationale de gestion des risques de catastrophe a été approuvée par le Conseil des ministres en mars 2008.

Produits prévus

Coordination des opérations humanitaires, des secours et des activités de relèvement, y compris le retour et la réinsertion des personnes déplacées, avec le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires humanitaires et conseils dispensés à cet égard dans le cadre de réunions hebdomadaires, bimensuelles et mensuelles

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Oui À la faveur des réunions hebdomadaires tenues entre le Représentant spécial adjoint et le Vice-Premier Ministre; des réunions bimensuelles tenues entre le Représentant spécial adjoint, le Coordonnateur des opérations humanitaires, le coordonnateur résident et le Ministre de la solidarité sociale; des réunions hebdomadaires tenues par le Comité de coordination humanitaire; des réunions tenues par l'équipe de pays des Nations Unies; et des réunions hebdomadaires tenues par les groupes de travail

Conseils dispensés au Gouvernement, en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies et les organismes humanitaires internationaux, concernant l'élaboration et l'exécution d'un plan national de gestion des risques liés aux catastrophes, comprenant des plans d'intervention en cas de nouvelles crises ou de catastrophes naturelles

Mise en œuvre de la procédure d'appel global interinstitutions en vue de répondre aux besoins humanitaires restants et de préparer le terrain pour le lancement d'activités de relèvement rapide et durable

Coordination de l'aide humanitaire et des activités de relèvement rapide entre les organismes humanitaires, le Gouvernement, les donateurs, les organisations non gouvernementales et le système des Nations Unies, dans le cadre de consultations régulières, par exemple dans le cadre du Comité permanent interorganisations, de l'Équipe spéciale sur les personnes déplacées dans leur propre pays, placée sous l'autorité du Ministère du travail, et du Comité interministériel

Conseils dispensés au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de réunions trimestrielles, concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale sur l'aide humanitaire et le relèvement rapide

de secteur sur l'aide humanitaire, les secours et le relèvement, coprésidées par le Gouvernement et les organismes internationaux

Des conseils ont également été dispensés au Gouvernement concernant l'élaboration de la stratégie nationale de relèvement, l'objectif étant de trouver des solutions durables à la question des personnes déplacées.

Oui Des conseils ont été dispensés au Gouvernement pour la création d'une Direction de la gestion des risques de catastrophe et pour l'élaboration de politiques en la matière.

Oui Coordination des activités avec tous les partenaires et établissement du texte d'un appel international pour l'aide humanitaire et l'aide au relèvement rapide du Timor-Leste. Une stratégie et un appel transitoire pour le versement de fonds ont été lancés le 29 mars 2008.

Oui À la faveur des réunions hebdomadaires du Comité de coordination humanitaire, des réunions/consultations périodiques avec les donateurs, des réunions hebdomadaires du groupe de travail de secteur et du Groupe de travail chargé de la Stratégie nationale de relèvement (Hamutuk Hari'i Futuru) sur les 5 volets de la Stratégie (hébergement provisoire et logement; protection sociale; sécurité et stabilité; développement socioéconomique local; et rétablissement de la confiance et de la réconciliation entre les communautés), et des réunions périodiques avec les représentants du Gouvernement aux niveaux ministériel et interministériel

Oui Comme suite aux consultations menées par la MINUT sur les priorités nationales pour 2007, le pacte international (dénommé à présent « Priorités nationales pour 2008 ») a été lancé à la réunion des partenaires de développement du Timor-Leste, tenue du 27 au 29 mars 2008. Les priorités définies pour 2008 peuvent avoir une incidence sur l'aide humanitaire et le relèvement. Une stratégie et un appel transitoires ont été lancés à la réunion des partenaires de développement du Timor-Leste.

La mise en œuvre des priorités nationales pour 2008 est suivie par un mécanisme composé de 6 groupes de travail, chacun étant chargé d'un domaine prioritaire.

La MINUT fait partie du secrétariat, qui dirige l'activité de suivi, aide à l'élaboration des recommandations et traite des problèmes et des obstacles rencontrés par les groupes de travail dans l'exécution de leur tâche.

Réalisation escomptée 3.3 : Gouvernance démocratique viable en place dans toutes les principales institutions du public, du privé et de la société civile au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Actualisation des politiques en matière de gouvernance locale et de décentralisation

Le nouveau cadre politique du Gouvernement en matière de gouvernance locale et de décentralisation a été approuvé en mars 2008 par le Conseil des ministres.

En juin 2008, le Groupe de travail technique ministériel a terminé son étude et formulé ses recommandations sur la décentralisation des ministères.

En outre, 2 lois sur la division territoriale et la décentralisation ont été élaborées.

Sur le conseil de la MINUT, une conférence a été organisée le 8 mai par le Cabinet du Premier Ministre au sujet de la réforme de la fonction publique.

Mise en place de mesures visant à améliorer la transparence et la responsabilité des institutions gouvernementales

Des mesures visant à améliorer la transparence et la responsabilité des institutions gouvernementales sont en cours de discussion au sein des institutions de l'État.

Le Bureau du Médiateur, le Bureau du Procureur général et le Bureau de l'Inspecteur général ont discuté d'un éventuel protocole d'entente sur la tenue des enquêtes. Le Gouvernement a entamé des consultations sur la création d'une commission de lutte contre la corruption.

L'Inspecteur général a révisé un projet de proposition d'audit interne des administrations publiques (élaboré par le PNUD avec la contribution de la MINUT) en vue de promouvoir la transparence et la responsabilité.

Instauration de mécanismes pour la mise en valeur durable des ressources humaines de la fonction publique et renforcement des mécanismes de suivi et d'évaluation

Le Cabinet du Premier Ministre a réalisé des études comparées de différents modèles applicables à la Commission de la fonction publique. Différents moyens de rationaliser et de coordonner le renforcement des capacités au sein de la fonction publique ont été analysés, en prenant notamment en compte la fonction des acteurs clés et leur position dans l'organigramme.

Un Groupe de travail a été constitué en mars 2008 en vue de la création d'une Commission de la fonction publique et le cadre qu'il a proposé a été approuvé en septembre 2008 par le Conseil des ministres.

Un programme global de formation correspondant à leurs emplois a été élaboré pour les fonctionnaires de classe 3 par l'Institut national de l'administration publique et un programme similaire est en cours de préparation pour les fonctionnaires des classes 4, 5, 6 et 7.

Les acteurs clefs ont tenu des réunions sur le renforcement des mécanismes existants de suivi et d'évaluation.

Les priorités nationales pour 2008 doivent servir de base à l'élaboration du système de suivi et d'évaluation qui devra par la suite être étoffé et perfectionné.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations
Conseils dispensés aux autorités nationales (Cabinet du Président, ministères, Parlement, secteur judiciaire), au secteur privé et à la société civile sur la base d'une analyse détaillée des questions d'ordre constitutionnel et juridique	Oui Par le biais des réunions semestrielles du Représentant spécial avec les organisations de la société civile (Forum des ONG), de 12 réunions bihebdomadaires avec le Ministre de l'intérieur et/ou le Conseil des ministres, de 1 atelier d'une journée sur la gouvernance démocratique et des activités de liaison auprès du Cabinet du Président, du Parlement et, en particulier, de la commission parlementaire A chargée des questions constitutionnelles, qui ont permis d'obtenir des précisions sur la législation concernée et les règlements d'application. Des conseils ont également été dispensés sur l'équilibre des pouvoirs constitutionnels, le rôle de la Cour d'appel, les contre-pouvoirs au Timor-Leste, les défis auxquels sont confrontés la société civile et les médias et le Groupe de travail du Président sur les questions constitutionnelles.
Conseils dispensés à tous les principaux acteurs sur la base d'un document directif sur la viabilité à long terme des mécanismes de surveillance de la gouvernance démocratique	Oui Un atelier conjoint a été organisé le 11 avril sur la promotion de la culture de la gouvernance démocratique et il a rassemblé des hauts fonctionnaires des quatre piliers de la souveraineté, ainsi que des représentants de la société civile et des partenaires internationaux. Il a été question de l'établissement d'un ordre du jour de la démocratisation, l'accent étant mis sur la séparation des pouvoirs, l'état de droit, les droits de l'homme et la sécurité, la réforme de la fonction publique et la participation politique.

Conseils dispensés au Gouvernement, dans le cadre de réunions régulières, sur la base d'une analyse détaillée des politiques existantes et nouvelles en matière de gouvernance locale, qui tienne compte des exigences constitutionnelles

Conseils dispensés au Gouvernement et à d'autres acteurs clefs sur les questions touchant la lutte contre la corruption, sur la base d'un examen des pratiques régissant l'élaboration et l'application de politiques de lutte contre la corruption

Conseils dispensés au Gouvernement et à d'autres acteurs clefs sur les mécanismes propres à assurer la mise en valeur durable des ressources humaines pour une société démocratique

Conseils dispensés au Gouvernement au sujet de la structure et des outils constitutifs d'un système d'appréciation des résultats destiné à évaluer la qualité des prestations des services consultatifs et à établir des rapports à ce sujet

Conseils dispensés au Gouvernement sur l'élaboration d'indicateurs de performance en matière de gouvernance démocratique

Oui Par le biais des réunions tenues sur le programme de décentralisation avec le Ministre de l'administration publique et de l'organisation territoriale et des réunions mensuelles tenues avec des hauts fonctionnaires, et notamment le Ministre des infrastructures, le Ministre du commerce et du tourisme et le Secrétaire d'État à la réforme administrative.

En outre, un document succinct sur le programme de décentralisation a été présenté à l'occasion des visites effectuées dans les 13 districts.

Au 30 juin 2008, le cadre juridique de la nouvelle politique de décentralisation était en cours d'élaboration.

Oui 2 rapports contenant des recommandations sur les mécanismes de lutte contre la corruption ont été présentés au Gouvernement.

Sur la base des recommandations formulées par le Sous-Groupe de la lutte contre la corruption des Nations Unies, le Représentant spécial du Secrétaire général a dispensé des conseils au Premier Ministre sur les questions liées à la lutte contre la corruption.

Oui À l'occasion des rencontres du Représentant spécial avec le Premier Ministre, des conseils ont été dispensés au Gouvernement sur la création d'une commission de la fonction publique.

Oui Des contributions ont été apportées à l'établissement du document de synthèse sur la gouvernance qui dans un premier temps a été approuvé par le Gouvernement le 23 novembre 2007 à l'occasion de la journée d'étude et dont il sera discuté au cours de l'année 2008. Des recommandations ont notamment été formulées sur la nécessité de définir un cadre d'ensemble pour la coordination et la responsabilité, permettant aux conseillers internationaux de travailler et d'aider plus efficacement leurs homologues timorais.

Oui Le 8 février 2008, une communication sur les indicateurs de gouvernance a été faite au Conseil des ministres. Des documents et des matériels audiovisuels en tetum (réalisés à partir d'un programme de formation intitulé « Mesurer et évaluer la gouvernance

Formulation, en consultation avec le Gouvernement, d'autres acteurs clefs et des partenaires internationaux, de stratégies visant à renforcer le rôle de la société civile et des médias à l'appui de la transparence, de la responsabilité et de la participation

Rencontres régulières avec les partenaires de développement internationaux afin de garantir l'harmonisation des projets et programmes existants et de les compléter, notamment en ce qui concerne les questions intéressant spécifiquement les femmes

démocratique ») ont été mis à la disposition des fonctionnaires timorais compétents.

Oui Le document d'orientation sur la société civile et les médias présenté lors de la journée de réflexion sur la gouvernance de septembre 2007 a été par la suite étoffé et transformé en un document de synthèse sur un certain nombre de questions plus larges. Il a été soumis au Gouvernement en avril 2008 à l'occasion d'une rencontre sur la gouvernance. Un projet de guide de la gouvernance démocratique destiné à la société civile est en cours d'élaboration.

Des discussions ont été menées avec le Cabinet du Premier Ministre en vue de renforcer le Bureau du Conseiller pour la société civile et des conseils ont été dispensés sur les mécanismes de mobilisation de la société civile. Lors de ses réunions régulières avec les organisations de la société civile, le Représentant spécial du Secrétaire général a également discuté du rôle de la société civile.

En janvier 2008, un projet préalablement approuvé à l'appui du secteur des médias a été lancé: il portait notamment sur la rédaction en mode participatif des lois concernant les médias; sur la formation des journalistes aux techniques du journalisme d'enquête; et sur les compétences requises pour gérer les stations de radio communautaire des 16 districts.

Un atelier sur les lois concernant les médias a été organisé avec le concours du PNUD et de USAID et un certain nombre de propositions ont été élaborées.

Oui 18 rencontres officielles ont été organisées à raison d'une par quinzaine avec les partenaires de développement internationaux.

La MINUT a également participé à la réunion des partenaires de développement du Timor-Leste qui s'est tenue du 27 au 29 mars 2008, au processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), aux rencontres du Groupe de travail thématique chargé des questions relatives aux femmes et à un atelier sur la gouvernance démocratique tenu le 28 septembre 2007 avec le concours de l'ONU.

Réalisation escomptée 3.4 : Progrès enregistrés dans la réduction de la pauvreté et sur le plan de la croissance économique au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
Mise en œuvre de systèmes d'exécution du budget de l'État afin d'améliorer la prestation de services	Les rapports d'exécution du budget ont été publiés sur le site Web du Ministère des finances pour le premier et le deuxième trimestre de l'exercice financier 2008; le taux d'exécution total du budget est passé de 32,5 % au premier trimestre à environ 60 % au deuxième trimestre, y compris les engagements; des autorisations de dépenses totalisant 100 000 dollars ont été déléguées aux ministères d'exécution en vue d'améliorer la prestation des services; le Ministère des finances a simplifié la réglementation relative aux achats, qui doit être approuvée par le Cabinet; des stages de formation du personnel ont été organisés au sein du Ministère; le Ministère des finances a recruté des conseillers timorais en matière d'achats, dont certains témoignaient d'une certaine expérience en gestion financière acquise à l'ONU.
Convocation par le Premier Ministre d'un forum multisectoriel de haut niveau chargé de la mise en œuvre et du suivi du pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale	Organisation du forum annuel multisectoriel de haut niveau/rencontre des partenaires de développement du Timor-Leste du 27 au 29 mars 2008, et lancement à cette occasion du pacte international
Mise en œuvre d'une politique de réforme fiscale	Promulgation le 30 juin 2008 par le Président du Timor-Leste de la nouvelle loi relative à l'impôt sur le revenu

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Travaux de secrétariat, en coordination avec la Banque mondiale, à l'appui du pacte international entre le Gouvernement et la communauté internationale, notamment les donateurs internationaux et l'équipe de pays des Nations Unies	Oui	Des travaux de secrétariat ont été effectués à l'appui du pacte international, sous forme notamment de conseils et d'assistance, y compris pour ce qui est des liens qui existent entre le pacte international, le processus budgétaire et le plan de développement national. Des travaux de secrétariat ont également été effectués à l'appui de l'organisation de la rencontre des partenaires de développement.
Coordination entre le Gouvernement, l'ONU et d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux dans le cadre de réunions périodiques en ce qui concerne les programmes définis comme prioritaires dans le pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale s'agissant de la lutte contre la pauvreté et de la croissance économique	Oui	La coordination a été assurée grâce aux réunions hebdomadaires du Représentant spécial adjoint avec le Vice-Premier Ministre et avec les représentants du Gouvernement et les partenaires multilatéraux et bilatéraux organisées par l'intermédiaire du Secrétariat du pacte international. Les groupes de travail chargés du programme des priorités nationales ont tenu des réunions périodiques pour discuter

Conseils dispensés au Gouvernement et coordination des activités menées en relation avec le plan de développement national et le budget correspondant, dans le cadre de réunions mensuelles organisées avec le PNUD et la Banque mondiale

Réunions mensuelles avec le Gouvernement en vue de coordonner la mise en œuvre de programmes visant à relancer l'économie et à contribuer à la bonne santé des divers secteurs socioéconomiques, et conseils dispensés à ce sujet

Documents directifs et réunions mensuelles afin de conseiller le Gouvernement sur la gestion budgétaire, en partenariat avec le PNUD, des institutions financières internationales et des organismes humanitaires internationaux

Aide apportée au Gouvernement aux fins du règlement de problèmes sociaux et économiques grâce à l'alignement des dispositifs de coordination interinstitutions et entre institutions et missions des Nations Unies sur les priorités définies dans le pacte international et participation à des groupes de travail sectoriels des Nations Unies s'occupant de questions socioéconomiques telles que les activités rémunératrices, l'éducation et la santé

des progrès accomplis concernant les programmes prioritaires, et notamment ceux portant sur la lutte contre la pauvreté et sur la croissance économique.

Oui En partenariat avec le PNUD et la Banque mondiale, des conseils ont été dispensés et coordonnés pendant les réunions des 9 groupes de travail tenues sous la présidence du Ministre de l'économie et du développement.

Oui Des réunions périodiques ont été tenues avec le Gouvernement : une rencontre des partenaires de développement et du Ministre des finances a été tenue le 24 janvier et une autre le 26 février 2008 avec le Ministre des finances, le Ministre de l'économie et du développement, le Ministre des affaires étrangères et le Ministre de la solidarité, afin de discuter des activités et programmes du Gouvernement et de l'exécution du budget.

Oui Le 27 septembre 2007, le Vice-Premier Ministre, le Ministre des finances, le Ministre de l'économie et de la planification, le Secrétaire d'État chargé de la réforme administrative, la MINUT, les représentants des organisations du système des Nations Unies, des institutions financières internationales et des pays donateurs se sont réunis pour discuter notamment du programme du quatrième Gouvernement constitutionnel, du budget de transition (juillet-décembre 2007); du budget 2008 de l'État et de l'actualisation du système de planification.

La MINUT et les conseillers internationaux du Ministère des finances ont organisé le 18 octobre 2007 un atelier de formation d'une journée destiné au Conseil des ministres et aux secrétaires d'État sur la préparation du budget 2008 de l'État. L'objectif de cet atelier était de faciliter l'établissement d'un budget réaliste et exécutable. Plusieurs réunions préparatoires ont eu lieu.

Oui Les modalités de l'aide apportée au Gouvernement par le biais du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) ont été précisées à l'issue d'un processus consultatif suivi et finalisées en avril 2008 (les Nations Unies ont signé un accord avec le Gouvernement le 8 août 2008 sur la mise en œuvre du programme du PNUAD).

Le pacte international a permis de mettre au point un mécanisme de suivi de la mise en œuvre du programme des priorités nationales dont sont chargés les groupes de travail conjoints du Gouvernement et des Nations Unies sur les questions socioéconomiques, y compris la jeunesse, l'emploi et les activités rémunératrices et la prestation des services sociaux.

Composante 4 : appui

29. Comme il est indiqué en détail dans les tableaux, la composante appui de la MINUT a dispensé au cours de l'exercice considéré des services efficaces et efficaces sur les plans logistique et administratif et sur le plan de la sécurité au personnel militaire de la Mission, à la Police des Nations Unies et au personnel civil. La MINUT a maintenu quatre centres régionaux (Baccau, Suai, Maliana et Oecussi) et huit postes de police dans les sous-districts et assuré des opérations d'appui au quartier général de la police dans 13 districts.

30. Les conditions de sécurité ayant changé pendant la période considérée, la Mission a dû modifier en conséquence son mode de fonctionnement : elle a différé le retrait prévu du personnel de police et, de ce fait, un surcroît de personnel et de ressources financières a été nécessaire à l'appui de la poursuite du déploiement du personnel de la police.

Réalisation escomptée 4.1 : Soutien logistique et administratif efficace et appui effectif en matière de sécurité dans la zone de la Mission

Indicateurs de succès prévus

Application sans faille des normes minimales de sécurité opérationnelle

Réduction de 15 % du nombre d'accidents de la route (de 48 à 41 véhicules accidentés par an)

Indicateurs de succès effectifs

Bien que la Mission ait approuvé et actualisé ses plans de mise en sécurité, et qu'elle ait notamment vérifié l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle, l'obligation de poser une pellicule antiéclats sur les surfaces vitrées, d'installer des avertisseurs d'incendie, des détecteurs-avertisseurs de mouvement et des caméras de télévision en circuit fermé a été maintenue. Les installations requises devraient être achevées au cours de l'exercice 2008/09 du fait des retards intervenus dans les achats et la mise en service des équipements.

En raison de l'instabilité des conditions de sécurité pendant l'exercice considéré et pendant l'exercice antérieur, le nombre d'accidents de la route est passé de 480 en 2006/07 à 580 (20,8 % des accidents étant essentiellement dus à des jets de pierre). Sur 580 véhicules endommagés, 385 l'ont été pour d'autres causes, les dégâts se chiffrant pour la plupart à moins de 500 dollars (38 seulement ont subi des dégâts de plus de 500 dollars).

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Amélioration des services

Application des normes minimales de sécurité opérationnelle dans tous les bâtiments de la MINUT, y compris l'installation de systèmes de télévision en circuit fermé et application de pellicule antiéclats sur les fenêtres extérieures et intérieures

Non Les plans de sécurité ont été approuvés et actualisés, et l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle vérifiée. À cet égard, l'obligation de poser des pellicules antiéclats sur les surfaces vitrées, d'installer des avertisseurs d'incendie, des détecteurs-avertisseurs de mouvement et des caméras de télévision en circuit fermé a été maintenue et les installations requises devraient être achevées au cours de l'exercice 2008/09.

Organisation d'un programme annuel de sensibilisation des conducteurs et d'une campagne de sécurité routière à l'intention de l'ensemble des membres du personnel de la Mission autorisés à conduire des véhicules appartenant à l'ONU

Oui Une campagne de sécurité routière a été organisée à Dili et dans tous les centres régionaux à l'intention de tout le personnel de la Mission.

Contingents, personnel de police et personnel civil

Déploiement, relève ou rapatriement d'unités de police constituées comptant 703 personnes, de 1 045 membres de la Police des Nations Unies et de 34 officiers de liaison et officiers d'état-major

581 Membres d'unités de police constituées, en raison des retards intervenus dans le déploiement et du rapatriement de la cinquième unité (effectif moyen)

954 Membres de la Police des Nations Unies, en raison des retards intervenus dans le déploiement (effectif moyen)

33 Officiers du groupe de liaison militaire (effectif moyen)

Inspection du matériel et des éléments de soutien logistique autonome appartenant aux unités de police constituées (703 personnes) et communication de l'information correspondante

581 Membres d'unités de police constituées (effectif moyen) en raison des retards intervenus dans le déploiement et du rapatriement de la cinquième unité (9 inspections opérationnelles, 1 inspection du rapatriement, 43 inspections périodiques et établissement de 34 rapports de vérification)

Fourniture de rations alimentaires et d'eau potable aux 703 membres des unités de police constituées

581 Membres d'unités de police constituées (effectif moyen) en raison des retards intervenus dans le déploiement et du rapatriement de la cinquième unité

Administration de 1 319 membres du personnel civil (432 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 756 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 131 Volontaires des Nations Unies)

1 165 Membres du personnel civil (au 30 juin 2008, y compris :

327 Fonctionnaires recrutés sur le plan international

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline pour l'ensemble du personnel militaire et civil et du personnel de police (formation, prévention, contrôle et recommandations concernant les sanctions à prendre)

Installations et infrastructures

Construction/amélioration des services collectifs de distribution, des installations de sécurité, de divers bâtiments, du réseau de distribution d'eau et d'entrepôts

Entretien de camps permanents pour les 703 membres des unités de police constituées et de locaux à l'usage de bureaux dans 5 des principales localités où est déployée la Mission (Dili, Baucau, Suai, Maliana et Oecussi)

Remise en état de 4 pistes pour permettre à des avions de taille moyenne à décollage et atterrissage courts de procéder à des vols à vue de jour dans des conditions de sécurité

Mise en œuvre de programmes de protection de l'environnement et installation de systèmes d'évacuation des eaux usées dans tous les lieux où la Mission est déployée.

707 Fonctionnaires recrutés sur le plan national

131 Ce nombre est inférieur aux prévisions en raison d'un recrutement tardif.

131 Volontaires des Nations Unies

Oui Des séances de formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels ont été organisées à l'intention de 2 145 membres du personnel de la Mission.

Des séances de formation en matière de déontologie et de discipline ont été organisées à l'intention de 1 516 membres du personnel de la Mission.

Oui 61 installations ont été construites, rénovées ou améliorées.

Oui Entretien de 3 camps et de 9 locaux à usage de bureaux

5 Dans les principales localités

Non Les pistes d'atterrissage de Suai et de Maliana sont en très mauvais état et l'évaluation technique réalisée par la Mission a confirmé la non-rentabilité de la remise en état des pistes pour permettre à des avions de taille moyenne à décollage et atterrissage courts de procéder à des vols à vue de jour dans des conditions de sécurité.

En dehors de Dili, principale base opérationnelle de l'aviation, aucun aéroport intérieur n'a été utilisé par des avions de ce type pendant l'exercice considéré et la Mission n'a pas l'intention d'en exploiter pour des vols intérieurs.

Oui 60 fosses septiques ont été installées dans les lieux où la Mission est déployée. 2 usines d'épuration dotées d'une capacité quotidienne d'évacuation de 60 000 litres d'eaux usées seront installées pendant la période 2008/09.

Maintien en état d'une capacité d'information géographique permettant la prestation de services cartographiques couvrant l'ensemble du pays à toutes les composantes de la MINUT et aux organismes partenaires

Réparations essentielles de l'infrastructure de transport terrestre effectuées, selon les besoins, afin de faciliter les déplacements opérationnels de tous les éléments déployés de la MINUT, notamment la Police des Nations Unies et les officiers du groupe de liaison militaire

Maintien en état des locaux abritant le quartier général de la Mission dans la caserne d'Obrigado, à Dili, afin d'accueillir l'ensemble du personnel civil, militaire et de la Police des Nations Unies déployé

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 823 véhicules de l'ONU, dont 4 véhicules blindés, dans 1 atelier installé à Dili et 4 dans les régions

Approvisionnement en carburant et en lubrifiants pour une moyenne de 107 véhicules appartenant aux contingents

Installation sur 620 véhicules d'un système permettant de suivre leurs déplacements et leur consommation (système CarLog)

Oui 8 462 cartes de tous types, formats et dimensions ont été produites et distribuées.

37 séances d'information sur la lecture de cartes et le GPS (système de positionnement universel) ont été organisées à l'intention de 746 membres de la police et du personnel de sécurité de la MINUT.

Non Aucune réparation essentielle de l'infrastructure de transport terrestre n'a été constatée. Les déplacements opérationnels ne sont pas perturbés.

Oui Entretien régulier des 45 locaux abritant le quartier général de la Mission dans la caserne d'Obrigado

935 L'entretien des véhicules de l'ONU est effectué dans 1 atelier à Dili et 4 dans les régions.

Ce nombre est supérieur aux prévisions du fait que 112 véhicules de l'ancien Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL) sont toujours en service. Ils devraient être passés par profits et pertes au cours de l'exercice 2008/09.

143 Véhicules appartenant aux contingents en vertu des protocoles d'entente signés avec les pays qui fournissent des unités de police constituées.

Le produit prévu est basé sur les projets de protocole d'entente.

801 L'installation du système CarLog est terminée.

Le chiffre est supérieur aux prévisions du fait qu'un système CarLog a été installé sur 181 véhicules de l'ancien BUNUTIL (112 véhicules de l'ancien BUNUTIL sont encore en service à l'appui de la Police des Nations Unies et 69 autres ont servi à remplacer les véhicules accidentés pendant la période considérée).

La Mission n'a pas installé de système de contrôle de la consommation de carburant dans ses véhicules; la quantité de carburant reçue est consignée par les conducteurs et enregistrée dans le système CarLog.

Transports aériens

Exploitation et entretien de 5 hélicoptères commerciaux et de 1 avion à partir de 1 seul site dans la zone de la Mission

4 Hélicoptères

1 Avion

1 Site

Le nombre d'hélicoptères est inférieur aux prévisions parce qu'il est difficile de se procurer un hélicoptère tout-terrain de recherche et de sauvetage permettant d'effectuer des évacuations sanitaires de nuit. Il n'existe sur le marché aucun appareil commercial correspondant aux besoins de la Mission. Les efforts menés pour en trouver un se poursuivent.

Approvisionnement en carburant et en lubrifiants pour 5 hélicoptères et 1 avion

4 Hélicoptères

1 Avion

Le nombre d'hélicoptères est inférieur aux prévisions parce qu'il est difficile de se procurer un hélicoptère tout-terrain de recherche et de sauvetage permettant d'effectuer des évacuations sanitaires de nuit. Il n'existe sur le marché aucun appareil commercial correspondant aux besoins de la Mission. Les efforts menés pour en trouver un se poursuivent.

Prestation de services d'évacuation sanitaire aérienne 24 heures sur 24 à l'ensemble du personnel de la Mission

Non 91 évacuations sanitaires aériennes ont été effectuées de jour avec les avions disponibles.

Aucune évacuation aérienne n'a été effectuée de nuit du fait qu'il n'existe pas d'hélicoptère permettant de telles opérations.

Transmissions

Prestation de services d'appui et d'entretien pour un réseau à satellites composé de stations terriennes centrales à Dili reliées à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, au Siège de l'Organisation à New York et à 13 sites à l'intérieur de la zone de la Mission, permettant d'assurer des services de communication par téléphone et par télécopie et la transmission de données ainsi que des services de visioconférence

2 Stations terriennes à Dili

13 Sites éloignés dans la zone de la Mission

Prestation de services d'appui et d'entretien pour un réseau radio à deux voies à très haute fréquence et à haute fréquence composé de 24 répéteurs, de 108 stations fixes, de 1 178 postes mobiles et de 3 427 postes portatifs

53 Répéteurs

Chiffre supérieur aux prévisions en raison de l'achat de répéteurs supplémentaires pour renforcer la sécurité du personnel de la Mission

Prestation de services d'appui et d'entretien pour un réseau téléphonique, composé de 3 000 téléphones, permettant de transférer les appels automatiquement dans l'ensemble de la zone de la Mission.

Prestation de services d'appui et d'entretien pour un système mobile de télécommunications

Prestation de services d'appui et d'entretien pour un studio d'enregistrement radiophonique à Dili

Informatique

Prestation de services d'appui et d'entretien pour des réseaux locaux, 50 serveurs, 2 120 ordinateurs de bureau, 587 ordinateurs portables, 663 imprimantes, 56 unités multifonctions et 31 scanners dans 30 sites répartis dans la zone de la Mission, eux-mêmes interconnectés et raccordés au réseau longue distance de l'ONU

63 Stations fixes

Chiffre inférieur aux prévisions en raison de la révision des besoins opérationnels de la Mission concernant le déploiement de la Police des Nations Unies

1 413 Postes mobiles

Chiffre supérieur aux prévisions en raison de la révision des besoins opérationnels de la Mission et de la nécessité de fournir des services de suivi radio des véhicules et de transmission d'urgence à haute fréquence pour renforcer la sécurité du personnel de la Mission

2 764 Postes portatifs

Chiffre inférieur aux prévisions en raison de la passation par pertes et profits pendant l'exercice considéré des postes portatifs provenant du transfert du système de suivi radio de l'ancien BUNUTIL

1 579 Téléphones

Chiffre inférieur aux prévisions en raison des besoins opérationnels effectifs de la Mission

1 Système mobile de télécommunications

Oui Diffusion d'un programme radiophonique hebdomadaire de 30 minutes en tetum, sur l'antenne de radio nationale et sur les chaînes de radio communautaire de 13 districts grâce à la distribution de CD audio préenregistrés

Mise à disposition des studios de production de vidéos de la MINUT pour l'enregistrement et la diffusion de messages radiophoniques et sportifs destinés à des campagnes d'information publique

71 Serveurs

Chiffre supérieur aux prévisions du fait de l'installation de serveurs dans les centres d'appui régionaux pour renforcer l'accès au réseau, accélérer la vitesse de transmission et réduire l'utilisation de la largeur de bande ainsi que de la mise en œuvre du programme de continuité des opérations et procédures de reprise après sinistre

1 648 Ordinateurs de bureau

Chiffre inférieur aux prévisions en raison de la passation par pertes et profits de plus de 300 ordinateurs de bureau et de la livraison tardive d'ordinateurs de bureau aux membres de la Police des Nations Unies déployés aux côtés de la PNTL

479 Ordinateurs portables

Chiffre inférieur aux prévisions du fait que le personnel de la Mission déployé sur le terrain est déjà équipé d'ordinateurs portables.

328 Imprimantes

Chiffre inférieur aux prévisions du fait de la passation par pertes et profits des imprimantes reliées aux ordinateurs de bureau et des imprimantes hors réseau

39 Unités multifonctions

Chiffre inférieur aux prévisions du fait que les unités demandées par les missions en cours de liquidation n'ont pas été livrées.

90 Scanneurs

Chiffre supérieur aux prévisions en raison de la livraison tardive des émetteurs numériques achetés au cours de l'exercice antérieur

Services médicaux

Exploitation et entretien de 1 unité médicale de niveau I et de 4 dispensaires dans 5 sites différents

1 Unité médicale de niveau I : Dili

4 Dispensaires : Baucau, Oecussi, Suai et Maliana

Exploitation et entretien de 1 unité médicale de niveau II

Non La Mission n'a pu obtenir de lettre d'attribution pour la fourniture d'un hôpital de niveau II.

Une unité médicale de niveau I + dotée d'une capacité de services chirurgicaux d'urgence sera créée pendant l'exercice 2008/09.

Maintien de plans d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour l'ensemble de la zone de la Mission

Oui Toutes les évacuations médicales de jour ont été effectuées avec succès. Il n'a pas été possible de procéder à des évacuations médicales de nuit du fait qu'il n'existe pas sur le marché d'appareil commercial correspondant aux besoins de la Mission. Les efforts pour se procurer un tel appareil se poursuivent.

Exploitation et maintien en état de services de dépistage du VIH et de services d'orientation pour l'ensemble du personnel, confidentiels et sur une base volontaire

Programme de sensibilisation aux questions concernant le VIH à l'intention des nouvelles recrues (observateurs militaires, personnel de police et personnel civil), notamment séances d'information entre collègues

Sécurité

Protection rapprochée du chef de la Mission et d'autres hauts responsables et de visiteurs

Conseils dispensés aux fins du renforcement de la sécurité au domicile et éventuellement évaluation effectuée au domicile des 34 officiers de liaison et d'état-major, des 1 045 membres de la Police des Nations Unies, des 432 fonctionnaires recrutés sur le plan international et des 131 Volontaires des Nations Unies

Contrôle des accès et surveillance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 du périmètre de sécurité du quartier général de la Mission et des centres régionaux, à l'appui des forces de sécurité internationales

Oui 62 tests de dépistage ont été effectués entre septembre 2007 et juin 2008.

La création d'une unité médicale de niveau I + au cours de l'exercice 2008/09 permettra de renforcer les services de dépistage et d'orientation confidentiels

Oui 951 membres du personnel de la Mission ont suivi une séance de sensibilisation aux questions concernant le VIH/sida dans le cadre de la formation des nouvelles recrues.

Le programme de lutte contre le VIH/sida sur le lieu de travail, intitulé « UN Cares » est opérationnel depuis mars 2008. 395 membres du personnel ont reçu une formation de base sur le VIH/sida, et notamment 170 membres du personnel civil international, 74 membres de la Police des Nations Unies, et 112 membres du personnel national. 39 éducateurs ont participé à une séance d'information entre collègues.

Oui Produit exécuté comme prévu

Au 30 juin 2008 :

7 Officiers de liaison et d'état-major

– Membres de la Police des Nations Unies

129 Fonctionnaires recrutés sur le plan international

65 Volontaires des Nations Unies

Il s'agit du nombre de résidences du personnel de la Mission ayant été inspectées pour s'assurer qu'elles correspondaient aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, étaient gardées par des gardes de sécurité ou étaient munies de barres de sécurité. Au 30 juin 2008, ces activités se poursuivaient.

Oui Pour ce qui est du quartier général de la Mission dans la caserne d'Obrigado, l'accès des contrôles et la surveillance du périmètre de sécurité sont assurés en vertu d'un accord technique signé entre la MINUT et la Force internationale de stabilisation. L'appui à la sécurité des centres régionaux est assuré en vertu d'accords contractuels en matière de sécurité.

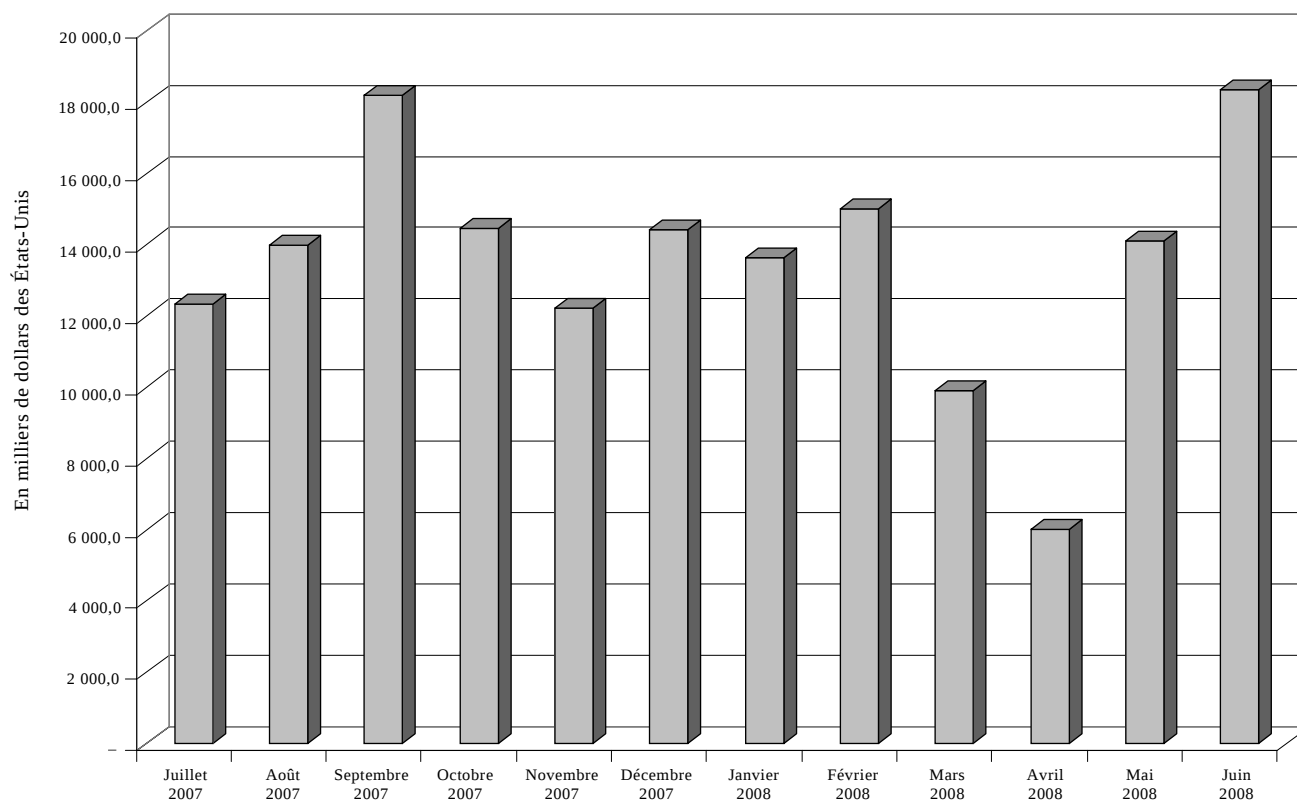
III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	1 389,4	1 421,9	(32,5)	(2,3)
Contingents	—	—	—	—
Police des Nations Unies	40 220,0	40 753,5	(533,5)	(1,3)
Unités de police constituées	19 068,0	17 049,6	2 018,4	10,6
Total partiel	60 677,4	59 225,0	1 452,4	2,4
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	46 754,7	45 267,6	1 487,1	3,2
Personnel recruté sur le plan national	4 281,4	4 542,6	(261,2)	(6,1)
Volontaires des Nations Unies	4 739,0	6 109,7	(1 370,7)	(28,9)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	3 190,3	2 052,8	1 137,5	35,7
Total partiel	58 965,4	57 972,7	992,7	1,7
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	236,0	169,3	66,7	28,3
Voyages	1 272,0	1 822,6	(550,6)	(43,3)
Installations et infrastructures	16 014,0	14 326,3	1 687,7	10,5
Transports terrestres	3 165,0	4 839,7	(1 674,7)	(52,9)
Transports aériens	12 106,0	10 583,8	1 522,2	12,6
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—
Transmissions	6 188,0	5 073,2	1 114,8	18,0
Informatique	3 818,0	3 196,5	621,5	16,3
Services médicaux	4 696,0	2 697,8	1 998,2	42,6
Matériel spécial	323,5	188,8	134,7	41,6
Fournitures, services et matériel divers	1 885,0	2 295,7	(410,7)	(21,8)
Projets à effet rapide	250,0	241,8	8,2	3,3
Total partiel	49 953,5	45 435,7	4 517,8	9,0
Total brut	169 596,3	162 633,4	6 962,9	4,1
Recettes provenant des contributions du personnel	7 490,9	6 729,7	761,2	10,2
Total net	162 105,4	155 903,7	6 201,7	3,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	169 596,3	162 633,4	6 962,9	4,1

B. Répartition mensuelle des dépenses



31. Le pic de dépenses enregistré en septembre 2007 s'explique par l'inscription dans les comptes de la Mission d'engagements et de décaissements correspondant aux remboursements dus aux pays qui fournissent des effectifs de police pour les dépenses standard afférentes aux unités de police constituées, le matériel majeur appartenant aux contingents et le transport du matériel appartenant aux contingents. Les dépenses ont été plus faibles en mars et avril 2008 qu'au cours du reste de l'exercice, car la Mission était en attente de factures correspondant à des biens et services fournis au cours des mois précédents. Le pic enregistré en juin 2008 découle de l'ouverture par l'Assemblée générale de crédits additionnels et de l'enregistrement des dépenses correspondantes dans les comptes de la MINUT.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	2 476,8
Recettes diverses ou accessoires	237,8
Contributions volontaires en espèces	—
Ajustements sur exercices antérieurs	(0,1)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	4 800,1
Total	7 514,6

D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	—
Unités de police constituées	2 920,4
Total partiel	2 920,4
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	1 321,2
Transmissions	536,4
Services médicaux	150,4
Matériel spécial	188,8
Total partiel	2 196,8
Total	5 117,2

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,00	25 août 2006	—
Usage opérationnel intensif	—	—	—
Acte d'hostilité ou abandon forcé	0,60	25 août 2006	—
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5 à 4,5		

E. Valeur des contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur effective</i>
Accord sur le statut de la mission	2 830,2
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	2 830,2

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(533,5)	(1,3) %

32. Le dépassement de budget s'explique par la révision du montant de l'indemnité de subsistance (missions) intervenue le 1^{er} mai 2008. Celle-ci est passée de 123 dollars par personne et par jour à 140 dollars pour les 30 premiers jours et de 98 dollars à 106 dollars par la suite.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	2 018,4	10,6 %

33. Le solde inutilisé s'explique principalement par le montant moins important que prévu des remboursements aux pays fournisseurs d'unités de police constituées des dépenses afférentes au matériel appartenant à ces unités. En effet, les mémorandums d'accord signés prévoyaient des conditions moins onéreuses que celles figurant dans les projets de mémorandums utilisés pour calculer le budget. De plus, une partie du matériel appartenant à des unités de police constituées déployées a été hors d'usage pendant certaines périodes.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	1 487,1	3,2 %

34. Le solde inutilisé pour cette rubrique résulte notamment du fait que l'effectif moyen du personnel recruté sur le plan international a été moins important que prévu au cours de l'exercice. Les prévisions budgétaires reposaient sur un effectif moyen de 348 personnes (après application d'un abattement de 30 % pour délais de recrutement), or il n'a été que de 323 personnes en raison d'un fort taux de rotation et de la difficulté de faire venir à la MINUT les candidats sélectionnés.

35. La Mission a cependant enregistré des dépenses plus importantes que prévu au titre du personnel temporaire recruté sur le plan international qui a été maintenu en poste au-delà du 30 juin 2007 pour assurer des tâches résiduelles d'assistance

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Sont analysés les écarts (augmentation ou diminution) d'au moins 5 % ou 100 000 dollars des États-Unis.

électorale découlant du report à cette date des élections, ainsi que pour prêter main-forte aux unités de police constituées (voir aussi par. 38 ci-dessous).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(261,2)	(6,1) %

36. Les dépenses ont été plus importantes que prévu parce que le taux de vacance de postes a été de 19 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et de 11 % pour les agents des services généraux, contre 30 % et 20 %, respectivement, prévus au budget.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(1 370,7)	(28,9) %

37. Le dépassement découle du report des élections au 30 juin 2007, en raison duquel les Volontaires des Nations Unies déployés pour appuyer les opérations électorales au cours de l'exercice 2006/07 ont été maintenus en fonctions au-delà du 30 juin 2007 puis progressivement rapatriés, jusqu'au 30 septembre 2007. En plus des 131 postes de Volontaire des Nations Unies prévus au budget de l'exercice 2007/08, pour lesquels le déploiement moyen a été de 117 personnes, 220 Volontaires de l'exercice précédent ont été maintenus en fonctions.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 137,5	35,7 %

38. Le solde inutilisé s'explique par l'enregistrement sous la rubrique « personnel recruté sur le plan international » des dépenses relatives au personnel temporaire recruté sur le plan international qui a été maintenu en poste au-delà du 30 juin 2007 en raison du report des élections ou qui a prêté main-forte aux unités de police constituées tout au long de l'exercice.

	<i>Écart</i>	
Consultants	66,7	28,3 %

39. Cette rubrique présente un solde inutilisé du fait des difficultés que la Mission a rencontrées dans sa recherche d'un sous-traitant qualifié capable de planifier, concevoir et développer la base de données destinée à la Cellule d'analyse conjointe de la Mission. Des dépenses supplémentaires ont cependant découlé du report des élections au 30 juin 2007, car il a fallu proroger au-delà de cette date la mission des consultants engagés au cours de l'exercice 2006/07 pour participer à la certification des élections.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(550,6)	(43,3) %

40. Le dépassement est principalement dû aux paiements rétroactifs concernant des déplacements effectués dans la zone de la Mission en 2006/07 et 2007/08. En

effet, le personnel de la Mission avait droit, au cours de ses déplacements officiels dans la zone de la Mission exigeant un séjour d'une nuit ou plus hors de son lieu d'affectation, au paiement de l'indemnité de subsistance (missions) au taux approuvé, mais cette indemnité avait été versée à un taux réduit fixé par la Mission. En ce qui concerne les voyages liés à la formation, la Mission a engagé des dépenses imprévues en raison de la participation de personnel recruté sur le plan national à 10 stages de formation menés hors de la zone de la mission, et de la formation de ses agents de protection rapprochée au maniement des armes à feu.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	1 687,7	10,5 %

41. Le solde inutilisé s'explique principalement comme suit : a) la Mission a renoncé à faire construire par un sous-traitant des centres secondaires de stockage et de distribution de carburant, car son personnel de police n'avait pas pu se déployer pleinement dans les régions en raison des conditions de sécurité qui régnaient à Dili, d'où des coûts de mobilisation de ressources, de fonctionnement et d'entretien inférieurs à ce que prévoyait le contrat; b) pour ce qui concerne les services d'aménagement et de rénovation, les rénovations prévues dans les aérodromes de Suai et de Maliana ont été abandonnées car le levé d'étude a confirmé qu'elles ne seraient pas rentables; et c) les montants remboursés aux pays fournisseurs d'unités de police constituées au titre du soutien logistique autonome ont été moins importants que prévu, car les mémorandums d'accord signés prévoyaient des conditions moins onéreuses que celles figurant dans les projets de mémorandums utilisés pour calculer le budget.

42. Ces économies ont été partiellement annulées par les dépenses plus importantes que prévu engagées au titre du remplacement de groupes électrogènes, de l'achat de matériel de lutte anti-incendie supplémentaire pour renforcer les capacités de la Mission dans ce domaine et de l'acquisition de pièces détachées et consommables additionnels pour les groupes électrogènes (les pièces achetées initialement s'étant avérées peu durables).

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(1 674,7)	(52,9) %

43. Le dépassement s'explique notamment par l'achat de 71 véhicules remplaçant en partie des véhicules usagés transférés du BUNUTIL qui avaient atteint la limite de leur durée d'utilisation sûre et économique. Ce remplacement des véhicules ayant appartenu au BUNUTIL était surtout nécessaire pour faciliter la tâche des membres de la Police des Nations Unies, dont les effectifs n'ont pas pu être réduits comme prévu en raison de l'instabilité et de l'insécurité.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	1 522,2	12,6 %

44. La Mission n'a pas totalement utilisé le budget prévu au titre de cette rubrique, en grande partie parce qu'elle n'a pas effectué comme prévu le déploiement d'un hélicoptère d'évacuation sanitaire et de recherche et sauvetage pouvant fonctionner

la nuit faute de trouver des prestataires commerciaux capables de satisfaire le cahier des charges. En revanche, la Mission a continué à utiliser quatre hélicoptères au cours de l'exercice, au lieu de réduire sa flotte à trois, car elle a dû maintenir la totalité de l'effectif de police autorisé en raison de l'instabilité et de l'insécurité.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	1 114,8	18,0 %

45. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions pour les services de production et de transmission d'émissions radiophoniques, en raison de la difficulté de trouver des prestataires locaux capables d'assurer les services demandés. La Mission a bien cherché à faire assurer ces services par des prestataires internationaux, mais des contraintes juridiques (lacunes de la législation nationale, notamment) et l'obligation de fournir des services en langue tetum ont retardé la conclusion de marchés.

46. La Mission a cependant engagé des dépenses plus importantes que prévu pour l'achat des pièces détachées nécessaires à la remise en état du matériel de communication par satellite transféré d'autres missions.

	<i>Écart</i>	
Informatique	621,5	16,3 %

47. Le solde inutilisé s'explique par des retards dans les livraisons de pièces détachées et consommables informatiques commandés au cours de l'exercice précédent et par des frais moins importants que prévu pour les pièces de rechange, le matériel livré étant sous garantie. La Mission a toutefois eu des dépenses supérieures aux prévisions pour l'achat de licences logicielles supplémentaires pour des utilisateurs non prévus au budget de 2007/08.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	1 998,2	42,6 %

48. Le solde inutilisé au titre de cette rubrique provient des retards intervenus dans les procédures d'achat de matériel médical destiné à faire passer la formation de soutien sanitaire au niveau 1+. Ce projet n'a donc pas pu être mené à bien au cours de l'exercice. De plus, la consommation de fournitures médicales a été inférieure aux prévisions et les crédits alloués à l'achat des vaccins obligatoires dans la zone de la Mission n'ont pas été nécessaires, car le personnel des unités de police constituées s'est fait vacciner dans les pays d'origine avant le déploiement.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	134,7	41,6 %

49. Le solde inutilisé s'explique principalement par le remboursement moins important que prévu des dépenses engagées par les pays fournisseurs d'unités de police constituées au titre du soutien logistique autonome. En effet, les

mémoires d'accord signés prévoyaient des conditions moins onéreuses que celles figurant dans les projets de mémoires utilisés pour calculer le budget.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(410,7)	(21,8) %

50. Les dépenses plus importantes que prévu à cette rubrique sont principalement dues à la fluctuation du taux de change du dollar des États-Unis vis-à-vis d'autres monnaies convertibles.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

51. En ce qui concerne le financement de la MINUT, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, soit 6 962 900 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2008, qui s'élèvent à 7 514 600 dollars et comprennent les intérêts créditeurs (2 476 800 dollars), des recettes diverses ou accessoires (237 800 dollars) et un montant correspondant à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (4 800 100 dollars), déduction faite d'ajustements sur exercices antérieurs (100 dollars).